



Rapport d'activité 2022

Centre technique régional pour la déficience visuelle

www.ctrdv.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGE DU RESEAU NATIONAL PEP

PRESENTATION DU CTRDV

- Agrément..... 7
- Missions du CTRDV..... 8

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

- Les jeunes du SARADV..... 11

L'ACTIVITE

- Compensation du handicap autour de situations singulières..... 13
- Diffusion et partage d'outils..... 19
- Transmission des savoirs et savoir-faire..... 27
- Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle..... 30
- Animation du réseau SARADV..... 34

TRAVAIL EN PARTENARIAT

- Les partenariats et les conventions..... 38
- Travailler avec les familles..... 40

ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service..... 43
- L'organisation interne..... 46
- La démarche qualité..... 47

RESSOURCES HUMAINES

- Organigramme..... 49
- Arrivées / départs..... 50





– Actions de formation suivies 51

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

LES CONTRIBUTEURS



INTRODUCTION

2022

Le présent rapport détaille l'activité du CTRDV mission par mission.

Des évolutions notables de l'activité sont mises en avant dans ce rapport, la mission de recherche connaît un développement important, de même que les actions de communication, avec notamment le développement du site internet.

Un nouvel outil numérique de référencement et de prêt des outils du RECATT et du RECOP, qui servira aussi à la gestion du fonds d'outils du projet CAA porté par l'ERHR a été créé, permettant une gestion, un suivi et des possibilités statistiques optimisés des outils et matériels de ressource.

L'ASSOCIATION LES PEP 69/ML, MEMBRE ENGAGÉ DU RESEAU NATIONAL PEP

Créée en 1915, l'Œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (aujourd'hui Fédération Générale des PEP) se définit dès l'origine comme une œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité et par la solidarité. La direction et la gestion étant initialement assurées par des cadres de l'Éducation Nationale, La FGPEP fait partie des associations complémentaires de l'école publique, avec des missions pédagogiques, éducatives, sociales et périscolaires.

Conformément aux valeurs qui inspirent leur engagement professionnel, tous les établissements et services du réseau PEP, dans toutes les dimensions de leurs interventions pluridisciplinaires, ont pour but de contribuer à l'éducation, à la prise en compte et à l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte.

*Les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices :
solidarité, laïcité et égalité*

Les PEP se définissent comme des opérateurs de la transformation sociale et du décroisement des politiques publiques au cœur des territoires. Toutes leurs actions ont pour finalité de faire reculer les injustices sociales. Dans cette optique, les meilleurs atouts des PEP sont leurs valeurs fondatrices : solidarité, laïcité et égalité. Ces valeurs sont une boussole pour mettre en évidence les insuffisances voire les impasses de l'organisation néolibérale et d'en contrer les effets les plus dévastateurs.

Au niveau national, les liens entre l'ensemble des associations PEP permettent de transférer les compétences pour porter un projet d'une association à une autre.

Résolument engagé en faveur de l'école inclusive, le mouvement des PEP fait de la scolarisation, dont celle des enfants et adolescents en situation de handicap, le point de départ d'une société d'égalité des droits et des chances. **Nous revendiquons pour tous l'appartenance à une société commune, inclusive, garantie par un égal accès aux droits fondamentaux dont le premier est bien l'éducation, et par conséquent la scolarisation.**

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire et du mouvement d'éducation populaire, Les PEP, grâce à 8.000 bénévoles, accueillent 1.300.000 enfants, adolescents, adultes et leurs familles, comptent 24 000 salariés, disposent de plus de 1.200 établissements, services et dispositifs et gèrent près de 1 milliard d'euros d'activité.

Dans le territoire du Rhône, l'association Les PEP 69 / Métropole de Lyon (Les PEP 69/ML) est créée le 26 mars 1924. En 2019, elle fusionne avec l'Œuvre Laïque de Perfectionnement Professionnel du Rhône (OLPPR), association elle-même créée en 1951 à l'initiative de Maria Dubost. Au 1er janvier 2023, elle absorbe l'association du Centre Bossuet, intégrant ainsi 2 nouvelles structures : le CMPP Bossuet et le Sessad Bossuet.

Les PEP 69/ML représentent aujourd'hui près de 2000 usagers et familles, accompagnés et 430 salariés.

L'association gère plusieurs établissements et services dans les champs de la protection de l'enfance (internats sociaux et services d'accompagnement de mineurs non accompagnés), de l'action médico-sociale (dont l'action médico-sociale précoce, l'accompagnement de jeunes ou adultes avec troubles du comportement, TND, déficiences sensorielles, handicaps rares ...) et des politiques éducatives et sociales de proximité :

- Deux Internats sociaux scolaires,
- Un service d'accueil pour mineurs non accompagnés (SAMNA), un service d'accompagnement (PASS'MNA), et un service d'accueil familial (MNA SAS),
- Un Centre d'action médico-social précoce (CAMSP) Déficiences sensorielles, et un Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) Réseau Sens,
- Un Centre Médico Psycho Pédagogique (CMPP) et un SESSAD spécialisé Troubles Sévères du langage
- Un Institut médico éducatif (IME) et un Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD),
- Trois dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (DITEP) intégrant trois ITEP, trois SESSAD, trois unités d'internats en hébergement séquentiel, deux PCPE CAP et une Équipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- Un Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation (S3AS),
- Un Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle (CTRDV),
- Une Équipe Relais Handicaps Rares (ERHR) Auvergne Rhône-Alpes,
- Un Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes déficients visuels (IFMK DV),
- Un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) Pépilou, accueillant de jeunes enfants malades et/ou en situation de handicap en mixité,
- Un centre de formation,
- La Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.
- Un dispositif d'appui à la mobilité internationale et un dispositif de mentorat

PRESENTATION DU CTRDV

Agrément

L'agrément du CTRDV, par arrêté du 23 Mars 2005, prévoit l'intervention pour des jeunes de 6 à 20 ans présentant une déficience visuelle avec ou sans troubles associés, correspondant à une acuité visuelle du meilleur œil après correction, chiffrée, inférieure ou égale à 3/10ème. La date d'ouverture est enregistrée au 1er septembre 2005. Par arrêté du 21 Avril 2011, l'ARS régularise l'autorisation du Centre Technique Régional pour la Déficience Visuelle en tant que Centre Ressources.

L'autorisation de fonctionnement a été renouvelée pour une durée de 15 ans à compter du 23 Mars 2020. Les caractéristiques sont complétées pour mieux identifier les différents publics bénéficiant des services du CTRDV, par deux triplets concernant, l'un les personnes atteintes de déficience visuelle grave, l'autre tous les types de handicap.

- Catégorie de l'établissement : [461] Centres de ressources S.A.I. (Sans Aucune Indication)
- Numéro de SIRET : 77990467100269
- Numéro de FINESS : 690012778 - Numéro APE : 8710 B
- Accessibilité : ERP 5ème catégorie, type J. Les locaux du CTRDV sont intégralement accessibles.

Le CTRDV est domicilié au 150, rue du 4 Août 1789 à Villeurbanne depuis le 21 septembre 2011.

L'amplitude annuelle d'ouverture prévue pour l'activité 2022-2023 (année scolaire) est de 214 jours.

L'ouverture du service a été maintenue durant les congés scolaires d'hiver et de printemps 2021, pour assurer une continuité de service.

Missions du CTRDV

Depuis 2018 le CTRDV a redéfini le contour de ses missions, pour plus de lisibilité.

Le CTRDV, centre de ressources, structure son offre de services autour de 5 grandes orientations. Le tableau ci-dessous décline les prestations délivrées par le CTRDV, avec leur correspondance au regard de la nomenclature SERAFIN.



Missions	Missions	Activités	Professionnels concernés	Nomenclature des besoins	Nomenclature des prestations
Compensations du handicap autour de situation singulières	Proposer des interventions de professionnels	Evaluation/bilan Accompagnement	Professionnels du bilan conseil, de l'équipe mobile, informaticien	1.2 et 1.2.1 Besoins en matière d'autonomie	2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistés 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements
	Fournir des documents adaptés et mettre à disposition du matériel	Transcription/ adaptation de documents reprographie prêt de matériel RECATT RECOP	Transcripteurs Bibliothécaire Informaticien Ergothérapeutes		2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui 3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Diffusion et partage d'outils au plus grand nombre	Mettre à disposition du matériel adapté	Création et prêt de livres, de jeux adaptés, d'outils pédagogiques	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Familles		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Mettre à disposition des ressources numériques	Elaboration de fichiers pour la Mallette ressource/Padlets/fiches techniques et pratiques	Transcripteurs Bibliothécaire Equipe mobile Informaticien		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Transmission des savoirs et savoirs-faire	Communiquer les savoir-faire de façon générique	Formations collectives/formations individuelles	Equipe des formateurs du CTRDV		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
	Communiquer les savoirs et savoir-faire autour d'une situation singulière	Rencontres/entretiens Observations/mises en situation Evaluations/sensibilisation	Equipe bilan conseil et équipe mobile		3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels
Recherche action dans le champ de la DV					
Animation du réseau SARADV					3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LES PUBLICS ACCOMPAGNES

UN ACCES AUX RESSOURCES POUR TOUS

Le CTRDV a vocation à répondre aux besoins de différents publics concernés par la déficience visuelle :

- *Jeunes déficients visuels de 6 à 20 ans,*
- *Familles des usagers,*
- *Professionnels des services membres du réseau SARADV,*
- *Professionnels des autres établissements et services médicaux sociaux du territoire Rhône Alpes,*
- *Enseignants, AESH,*
- *Professionnels de santé*
- *Professionnels dispositifs de droit commun (enfance, culture, ...)*
- *Grand public.*

L'accès au bilan conseil est libre, sans recours à une notification des MDPH. Cette prestation s'adresse prioritairement à des jeunes domiciliés en Rhône-Alpes.

La mission de diffusion et partage d'outils au plus grand nombre, s'adresse à toute personne concernée par la déficience visuelle, même hors réseau SARADV : accès aux ressources existantes déjà produites, via la mallette ressource ou le fonds documentaire adapté.

La mission de transmission des savoirs et savoir-faire, et les actions de formation notamment, sont accessibles gratuitement aux familles, et aux professionnels hors réseau SARADV, moyennant une contribution financière définie par le Centre de formation des PEP69/ML.

Les jeunes du SARADV

L'agrément du CTRDV nous autorise à intervenir pour les jeunes de 6 à 20 ans notifiés par la MDPH et inscrits dans les S3AS de la région, ainsi que pour les élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP) et ceux de l'ULIS du Lycée Brossolette à Villeurbanne.

Nous intervenons également pour les élèves sur listes d'attente des S3AS, les jeunes relevant du suivi à 3 ans, et les jeunes des dispositifs PCPE des S3AS 38, 42 et 73-74, notamment pour l'adaptation de leurs ouvrages scolaires et de lecture. L'équipe mobile peut intervenir de façon ponctuelle pour ces jeunes, mais il ne peut pas être proposé d'accompagnement régulier s'il n'y a pas de PIA.

Les chiffres des effectifs recueillis auprès des services du SARADV au dernier trimestre 2022 (année scolaire 2022-2023) font état de :

- 466 jeunes inscrits – liste haute intensité et basse intensité - (475 en 2021). L'effectif est en léger recul (-1.9%)
- 82 en liste d'attente (89 en 2021). L'effectif est en recul (-7.8%)
- Le nombre de jeunes concernés par le suivi à 3 ans est de 102, ils étaient 70 en 2021, soit une hausse de 45.7%.

Les effectifs du CAMSP DV ne sont pas mentionnés car cette population ne correspond pas à l'agrément du CTRDV.

Les chiffres recueillis ont été transmis par les services concernés. Ces chiffres sont une photographie à un moment T, et susceptibles de variations durant la période de rentrée scolaire.

650 jeunes sont potentiellement concernés par les services du CTRDV à la rentrée 2022 (634 en 2021) : nombre d'élèves inscrits (466) + nombre d'élèves en liste d'attente (82) + suivi à 3 ans (102).

Quelques jeunes accompagnés par les PCPE de l'Isère de la Loire et des Savoies, ou encore quelques enfants suivis par le CAMSP, sont également concernés par une ou plusieurs actions du CTRDV.

L'ACTIVITE

COMPTES RENDUS D'ACTIVITES PAR MISSION

*L'activité présentée ici se décline selon les 5 missions du CTRDV.
Chaque mission est décrite de façon synthétique définissant
l'organisation mise en place et les objectifs.*

*L'activité est présentée de façon qualitative et chiffrée à des fins
d'analyse et de perspectives.*

*Nous poursuivons la réflexion sur la mise en correspondance entre
nos missions et activités et la nomenclature des prestations SERAFIN
PH.*

Compensation du handicap autour de situations singulières

PROPOSER DES INTERVENTIONS DE PROFESSIONNELS

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

- 2.1.2.1 Prestation des instructeurs de locomotion et avéjistes
- 2.2.1.1 Accompagnement pour les actes de la vie quotidienne
- 2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui
- 2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir les activités domestiques
- 2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti
- 2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

BILAN CONSEIL

Présentation

Le bilan conseil est accessible sans formalité, sans engagement, sans notification de la MDPH. Il n'a aucun coût pour les familles.

Le profil des jeunes qui nous sont adressés :

- *Jeunes dont la déficience visuelle est avérée (reconnaissance MDPH) ou suspecté*
(Lorsque le jeune rencontre des gênes visuelles dans son quotidien mais qu'un diagnostic n'a pas encore été posé ou est en cours d'investigation). Ces jeunes en principe ne sont pas suivis par des services du réseau SARADV ou sont sur liste d'attente des S3AS. Il s'agit d'un bilan de dépistage au cours duquel l'équipe établit un diagnostic fonctionnel de la vision et apporte conseils et préconisations pour :
 - La mise en confort du jeune dans ses activités scolaires principalement,
 - Des conseils pour ses déplacements autonomes et sécurisés,
 - Des conseils pour sa vie personnelle.

Ce type de bilan se déroule dans les locaux du CTRDV.

Le bilan se déroule au CTRDV avec tout ou partie de l'équipe pluridisciplinaire.

- *Jeunes dont le handicap visuel n'est pas premier.*
Il s'agit de jeunes souvent polyhandicapés, avec une déficience visuelle associée pour laquelle les équipes accompagnant ces jeunes n'ont pas de compétence spécifique. Le bilan est alors proposé *in situ*, sur le lieu de vie du jeune, et principalement dans les IME, IEM, IES. Il s'agit d'un bilan de vision fonctionnelle, afin d'identifier l'effcience visuelle de ces jeunes, pour apporter des conseils aux professionnels qui les accompagnent afin de stimuler au mieux la vision.
De plus en plus d'équipes sollicitent un bilan conseil *in situ*.

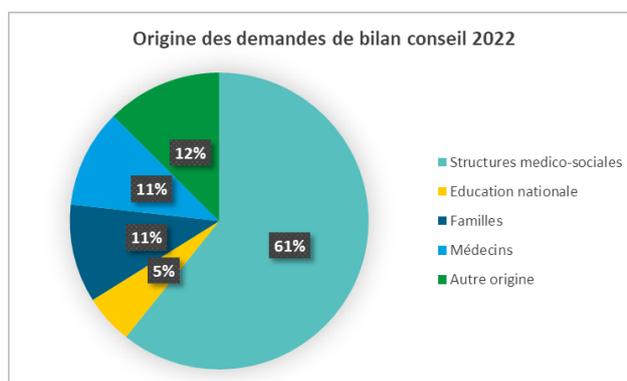
Population des jeunes vus en bilan conseil depuis 2020

Activité de la mission bilan conseil en 2022 (avec rappel depuis 2020)					
	Nb jeunes vus	Nb bilans réalisés	Dont bilans in situ	Dont bilans ophtalmo	Dont bilans pluridisciplinaires
2020	38	38	2 (5.2%)	5 (13.1 %)	31 (81.5%)
2021	40	40	5 (12.5%)	8 (20%)	27 (67.5%)
2022	56	56	8 (14.2%)	20 (35.7%)	28 (50%)

	Déficiences auditives	Troubles du langage et des apprentissages	Déficiences visuelles	Déficience métabolique	Cérébro-lésions	Polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAUX
A titre principal	0	5	35	0	4	2	2	0	48
A titre associé	2	6	13	8	5	0	3	2	39

Commentaires concernant l'activité de bilan conseil pour l'année 2022

- 56 jeunes ont été vus en 2022.** Soit une augmentation de 40% par rapport à 2021. Les demandes émanent essentiellement de structures médico-sociales. Nous avons perdu notre contact au CHU en raison du turn-over des médecins hospitaliers et du peu d'implication de l'ophtalmologie lyonnaise hospitalière dans le domaine de l'ophtalmo-pédiatrie. Les familles ne sont pas les plus initiatrices des premiers bilans mais sont demandeuses des bilans ultérieurs preuve de l'intérêt de notre activité.



- Diminution relative du nombre des premiers bilans (41) au profit des consultations ophtalmo seules demandées par les structures médico-sociales et les familles pour majoritairement des certificats MDPH puisque les ophtalmologistes tant libéraux que hospitaliers ne veulent plus les rédiger. C'est une tendance déjà constatée qui s'accroît.
- Augmentation de 60% du nombre des **bilans in situ** et augmentation de la proportion des bilans in situ dans l'ensemble des bilan conseil effectués : c'est un réel besoin pour des enfants avec handicap associé et l'équipe mobile a acquis un vrai savoir-faire pour répondre aux questionnements des diverses institutions. Cela va avec l'augmentation constatée des demandeurs présentant un handicap associé, la plupart du temps en lien avec un trouble des apprentissages ou du comportement.
- Les premiers contacts avec le CTRDV se situent essentiellement dans les tranches d'âge Primaire, collège... Ceci interpelle concernant les enfants de plus de 10 ans sachant que 85% des handicaps visuels sont apparus avant l'âge de 6 ans et qu'il serait beaucoup plus efficace de mettre en place les compensations avant l'entrée en 6ème, avant que l'élève soit en situation d'échec.

La coordinatrice du bilan conseil, chargée de recherche, orthoptiste de formation, en poste depuis septembre 2021 a fait un important travail de communication et de liens avec les structures IME, IEM, IES, pour faire connaître notre prestation de bilan conseil. Elle est également en lien, du fait de son travail de thèse, avec des dispositifs comme l'ESCALE. Un travail de refonte de la formation F13 (voir P....) a permis également de sensibiliser des professionnels de ces structures à la question de la vision chez des publics avec troubles associés. Ces différents dispositifs n'hésitent plus à nous solliciter pour que nous apportions des conseils dans la prise en compte des troubles visuels dans l'accompagnement de ces publics.

EQUIPE MOBILE – ERGOTHERAPIE

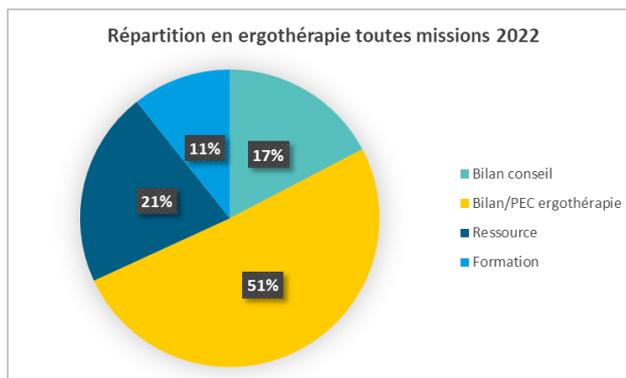
Les ergothérapeutes travaillent sur l'autonomie dans la vie scolaire et quotidienne. Elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

Nombre de jeunes concernés :

123 jeunes sont concernés par l'ergothérapie en 2022 (93 en 2021), en augmentation de 32.2%. Les demandes, qui avaient chuté depuis 2 ans, sont plus importantes en 2022. Toujours en lien avec la mise en œuvre des PIA par les S3AS, elles se répartissent tout au long de l'année scolaire.

Analyse de l'activité en ergothérapie en 2022

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris les bilans conseil) représentent 68% de l'activité des ergothérapeutes. C'est l'activité principale, elle est stable par rapport à 2021, avec une activité de bilan conseil en hausse de 2 points.
- La part d'activité consacrée à la ressource est stable. La ressource occupe près d'un quart de l'activité globale des ergothérapeutes : élaboration de fiches ressources autour des AVJ, en lien avec les ergothérapeutes du SARADV, fiches à destination des familles, jeux adaptés, recherche et test de matériel, ...
- La mission de formation occupe 11% de l'activité des ergothérapeutes en lien avec le centre de formation. Cette activité est en légère hausse d'1 point. En 2023, chaque ergothérapeute consacrera du temps à monter en compétences sur l'ensemble des formations portées par les ergothérapeutes du CTRDV, afin de pouvoir assurer les formations malgré d'éventuelles absences de professionnelles.
- 2905 kms parcourus en 2022, soit 12.5 % de baisse. Cette baisse s'explique des demandes plutôt des services du Rhône, et donc moins de déplacement en Région.



EQUIPE MOBILE - LOCOMOTION

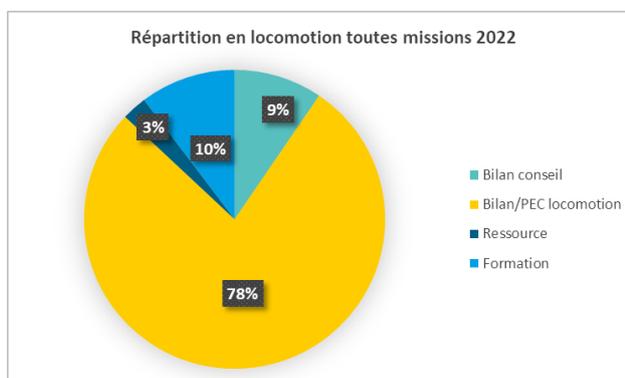
Les instructrices de locomotion travaillent sur l'autonomie dans les déplacements. Comme les ergothérapeutes, elles interviennent dans le bilan conseil et sur sollicitation d'un S3AS dans le cadre de la mise en œuvre d'un PIA.

Nombre de jeunes concernés :

145 jeunes sont concernés par les interventions des instructrices de locomotion en 2022 (125 en 2021), 20 de plus qu'en 2021, soit un effectif en hausse de 16%. Et ce, malgré l'absence durant l'année 2021 d'une des instructrices de locomotion qu'il n'a pas été possible de remplacer faute de candidats (métier rare).

Analyse de l'activité en locomotion en 2022 :

- Les bilans et les suivis des jeunes (y compris bilan conseil) représentent 87% de l'activité des instructrices de locomotion, en hausse de 3 points. C'est l'activité première des instructrices de locomotion, qui s'est poursuivie malgré l'absence non remplacée d'une des instructrices de locomotion depuis avril 2021.
- Dans le même temps, la part d'activité de ressource a significativement baissé de 5 points, tendance déjà observée l'an dernier.
- La mission de formation occupe 10% de l'activité des instructrices de locomotion en lien avec le centre de formation. Cette activité a augmenté de 2 points.
- 8931 kms parcourus en 2022, soit une baisse de 30.2%. Même si les instructrices de locomotion interviennent davantage en région que les ergothérapeutes, l'activité se recentre sur les jeunes du Rhône.



- L'absence d'une des 3 instructrices de locomotion a obligé à recentrer l'activité sur les actions de bilan et d'accompagnement direct des jeunes pour ne pas les pénaliser, au dépens des autres missions.

FOURNIR DES DOCUMENTS ADAPTES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

2.2.1.2 Accompagnement pour la communication et les relations à autrui

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

ADAPTATION DE DOCUMENTS

L'adaptation des documents s'effectue par 2 services complémentaires constituant le pôle de production de documents adaptés :

- *Service de transcription* : adaptation des documents en braille, dessins en relief. Travail d'adaptation en caractères agrandis de documents courts, fichiers numériques lisibles avec synthèse vocale.
- *Service reprographie* : agrandissement des manuels scolaires à la photocopieuse en format A3, réalisation de documents numériques en PDF permettant d'utiliser le zoom numérique des ordinateurs ou des tablettes.

Le *service de bibliothèque* quant à lui, assure le prêt des manuels scolaires faits par le service, ainsi que les romans en braille et en agrandi de notre fonds de bibliothèque.

SERVICE DE TRANSCRIPTION BRAILLE

Le service de transcription s'adresse aux jeunes suivis ou sur liste d'attente des S3AS du réseau SARADV, ainsi qu'aux élèves de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP). Chaque année, pour tenir compte de notre capacité de production, une liste d'élèves pouvant bénéficier d'un travail de production de la part du service transcription est constituée ainsi :

- Tous les élèves braillistes suivis par le SARADV, ainsi que les élèves braillistes de la CSRP,
- Quelques élèves non braillistes, identifiés par les S3AS comme ayant besoin de caractères agrandis.

En outre, tous les élèves du réseau SARADV peuvent bénéficier de la production en caractères agrandis de tous leurs livres de lecture, et du fonds déjà produit, et notamment les cartes et schémas en DER/DAO.

Les élèves extérieurs au réseau SARADV ont accès au fonds existant de cartes DER/DAO et de livres de lecture adaptés, via la mallette ressources ou les échanges entre centres de transcription via la Banque de Données de l'Edition Adaptée (BDEA).

La totalité de la production du service est assurée collectivement par l'ensemble de l'équipe de transcription. Chaque transcripneur est référent de 5 à 6 élèves ayant des besoins réguliers. Il produit les documents adaptés des élèves dont il a la référence, en lien direct avec les équipes pédagogiques et avec l'appui des enseignants spécialisés.

Missions transversales

L'équipe est également engagée dans les actions de formation.

Une décharge est confiée à une professionnelle pour assurer la formation braille à destination des familles. Plusieurs transcripneurs participent à l'élaboration de contenus de formation (formation des transcripneurs braille adaptateurs de documents en lien avec la FISAF) et/ou interviennent sur cette même formation.

L'impact du temps de préparation et d'intervention nécessaire à cette mission a une incidence importante sur la charge de travail de l'équipe.

Un transcripneur a dégagé 0,1 ETP pour le développement du projet du caractère Luciole et son suivi.

Une transcriptrice est également en charge du développement du dispositif RECOP, et dans ce cadre, participe à un projet de DER interactifs avec l'équipe Cherchons pour voir (laboratoire de recherche technologique au service des déficients visuels co-porté par l'IRIT et l'IJA de Toulouse).

Évolution du public identifié comme ayant besoin du service de transcription du service de transcription

62 élèves brailleuses sont identifiés par les S3AS à la rentrée de septembre 2022 comme nécessitant un accompagnement par le service de transcription (versus 59 en 2021, 62 élèves en 2020 ; 67 élèves en 2019, 62 élèves en 2018, 47 en 2017, et 23 en 2013)

Sur les 62 élèves brailleuses, 42 ont des besoins réguliers, et 20 des besoins ponctuels ou en cours de développement, en lien avec leur apprentissage du braille. Dans ce dernier cas, les documents sont adaptés en double support braille/caractère agrandi, afin de faciliter la transition entre les deux modes de lecture par les élèves.

Nous travaillons également pour des classes de la Cité Scolaire René Pellet (CSRP), notamment pour l'histoire-géographie, ce qui représente 12 élèves en 2022.

Tous les autres élèves, non identifiés dans ces chiffres, peuvent bénéficier de notre fonds de documents adaptés (dessins en relief ou en caractères agrandis), via un retraitage simple des documents mis en ligne. Les chiffres de l'activité du service transcription, traduisent à la fois la production faite en direction des brailleuses ayant des besoins réguliers, et celle transmise plus ponctuellement à des élèves ayant besoin de supports en relief ou en caractère agrandis.

En revanche, nous ne pouvons toujours pas produire spécifiquement de documents en caractères agrandis pour des jeunes identifiés et concernés, faute de moyens humains (ils sont estimés entre 25 et 30 jeunes).

Au total, 75 élèves ont bénéficié du service de transcription du CTRDV sur 2022, soit 20 de moins qu'en 2021

Le nombre d'élèves brailleuses avec des besoins réguliers reste important (42 en 2022, 39 en 2021 contre 47 en 2020 et 45 en 2019).

4.658 commandes traitées en 2022, soit une baisse annuelle de 2.9%.

Cette activité a généré 37.889 pages produites, soit une baisse d'environ 10,3 % par rapport à 2021.

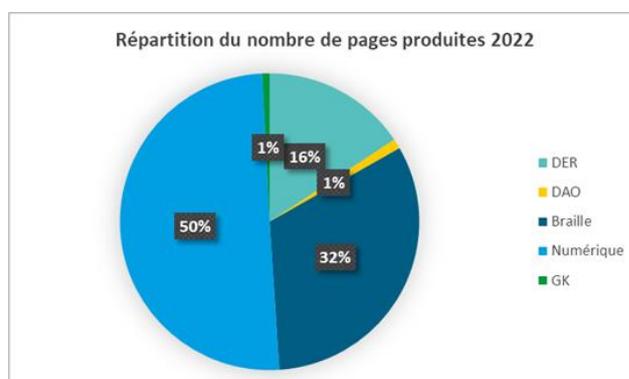
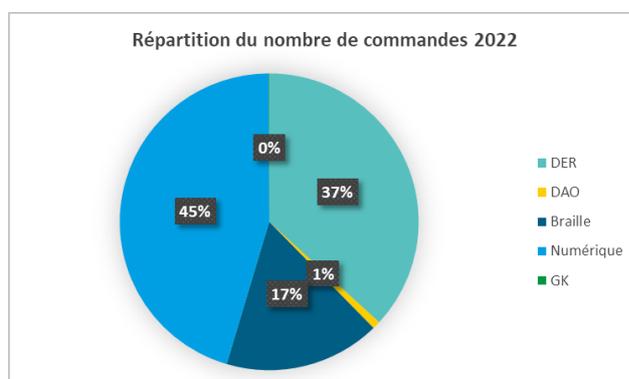
Deux catégories de documents expliquent cette baisse :

- 20.9% de baisse de production de documents en braille papier
- 81.7% de baisse de production de documents en caractère agrandi (GK).

La production de GK avait déjà chuté de 84.4% en 2021. Les besoins pour les brailleuses étant toujours très importants, nous n'avons toujours pas les moyens humains pour relancer la production de documents en caractères agrandis pour les malvoyants.

En revanche, la production de documents numériques est quasi stable par rapport à 2021 et la production de DER a augmenté de 15.2 % en 2022, après une augmentation significative de 30% en 2021.

La tendance va donc dans le sens d'une augmentation des besoins en numérique et en DER.



SERVICE DE REPROGRAPHIE

Le service de reprographie assure l'adaptation au format A3 des manuels scolaires, ainsi que l'édition de fichiers numériques à partir des fichiers sources éditeurs demandés sur la plateforme Platon. Il adapte également dans un format agrandi, des ouvrages de lecture. Ce service s'adresse à tous les jeunes du SARADV qui, faute de pouvoir bénéficier d'une adaptation individualisée par le service de transcription, ont un bénéfice à travailler à partir d'un fichier PDF texte ou avec un agrandi papier en A3.

En 2021, 210 jeunes ont bénéficié d'adaptations de leurs manuels scolaires, soit 10 de plus qu'en 2021, ce qui représente une hausse de 5 %

1.443 manuels scolaires ont été produits et prêtés aux élèves, soit 394 de plus qu'en 2021 (+37.5%) : 281 (+20%) en agrandis A3 et 1162 (+42.1%) en numérique.

Comme les années précédentes, et comme identifié également sur le service de transcription, la tendance est à l'exploitation de fichiers numériques, que ce soit en braille ou en noir, les élèves étant de plus en plus familiarisés tôt à l'outil informatique. Les demandes papier demeurent néanmoins pour les élèves de classes primaires.

180 ouvrages de littérature adaptée en caractères agrandis ont été produits en 2022 dont 118 en numérique.

Diffusion et partage d'outils

LES RESSOURCES PHYSIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA BIBLIOTHEQUE

Composition du fonds et nombre de prêts en 2022 (hors manuels scolaires)

	Littérature adaptée	Livres tactiles	Multimédias	Jeux adaptés
Fonds	5.214 (+10.3%)	313 (+5%)	85 (-24.7%)	67 (+48.8%)
Prêts 2022	535 (-4.1%)	154 (-48%)	16 (-27.7%)	108 (+65.7%)

Livres tactiles

La variation du nombre de prêts est fonction des élèves accompagnés.

M. Carrier Panelatti poursuit la production en fonction des attentes des utilisateurs. Les dernières demandes portaient sur des ouvrages autour des émotions.

Les livres tactiles sont empruntés pour des activités de loisirs (lecture et découverte du tactile) et des activités pédagogiques.

Livres multimédias

Désherbage du fonds au profit de dons d'ouvrages à des services partenaires (SIAAM 01 – Crèche Pepilou – CAMSP DV – IJA Loos les Lille – ERHR...).

LA LUDOTHEQUE

En 2022, un groupe de travail a été mis en place pour développer la ludothèque de jeux adaptés. Il est composé de la responsable de la ludothèque, de deux mamans d'enfants aveugles ou déficients visuels, deux transcriptrices braille, une ergothérapeute, de la chargée de recherche pour ses compétences d'orthoptiste.

Les missions de ce groupe sont :

- Réflexion autour du choix des acquisitions en mutualisant les expériences (familles) et compétences (pros)
- Echanges autour des besoins des jeunes (loisir, rééducation, pédagogique...)
- Réflexion sur les adaptations à réaliser pour chaque jeu acheté
- Réalisation des adaptations
- Tests des jeux adaptés et modifications des adaptations si besoin
- Communication autour de la ludothèque adaptée
- Identification des partenaires (ludothèques, commerces, associations...)
- Proposer des événements en lien avec les jeux adaptés

Evènements organisés en 2022 :

- Atelier Jouons ensemble lors de la journée SARADV en partenariat avec SAAAS 69 le 14 mai 2022
- Atelier jeux SAAAS 73/74 le 9 avril
5 familles du SAAAS de Savoie et Haute-Savoie se sont réunies pour une matinée spéciale autour des jeux de société adaptés aux personnes déficientes visuelles, organisée en partenariat avec le CTRDV de Villeurbanne (Rhône).
Echanges entre parents, entre professionnels et entre enfants, la matinée a été riche de découvertes, de rigolades, de partage. Les familles ont pu emprunter des jeux de société pour continuer à s'amuser à la maison.

TACTI'JEUX : DU DIPLOME UNIVERSITAIRE AU PROJET EDITORIAL

Le projet *Tacti'Jeux* a connu une étape importante de son développement en 2022, avec la parution d'un second ouvrage de jeux tactiles en papier. C'est le résultat de plus de 4 années de travail sur le thème des jeux pour les enfants aveugles.

Le nouveau livre a été présenté officiellement en juin, lors d'une conférence sur l'importance du jeu dans l'apprentissage de l'enfant aveugle ou malvoyant à la Journée d'étude "Déficience visuelle et éducation inclusive" de l'INSHEA.

Le CTRDV a accompagné la conception de l'ouvrage en mettant à disposition le matériel pour réaliser les maquettes du livre, et l'investissement de professionnels de l'équipe a permis de les faire tester auprès des jeunes.

Le premier volume du *Tacti'Jeux*, co-édité par le CTRDV, s'est également largement diffusé puisque la 3e édition est épuisée moins de 3 ans après sa sortie. Une 4e édition est en discussion. Il est aujourd'hui utilisé par des professionnels de la déficience visuelle dans toute la France.

En avril, la **Médiathèque du Rize** à Villeurbanne a invité l'auteur pour présenter le livre *Tacti'Jeux* et parler de l'histoire de l'écriture braille, lors d'un atelier de sensibilisation accueillant des participants de 6 à 60 ans.

LE DISPOSITIF RECOP (RÉSEAU COLLABORATIF EN OUTILS PEDAGOGIQUES ADAPTES)

Ce dispositif est né du constat que les fichiers DER en 2D élaborés dans le cadre de la mallette ressource sont parfois insuffisants pour faire comprendre certaines notions aux élèves déficients visuels.

Le RECOP est donc la mise en place d'une plateforme collaborative de création et de prêts d'outils pédagogiques physiques à destination des jeunes DV de l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Activité 2022

- **Fonds RECOP** : 47 maquettes empruntables
- **Nombre de prêts** : 36
- **Profil des emprunteurs** : enseignants spécialisés, professeurs de la matière en collège et lycée, enseignants, parents.
- **Site du CTRDV** : modification de la présentation de RECOP (RECOP et Mallette Ressources se retrouvent dans le même onglet) modification des documents administratifs : documents de prêts, convention, retour d'expériences, état des lieux
- **Création d'un logiciel de prêt** : mise en place de Kasselian (logiciel créé par l'informaticien pour une gestion simplifiée des prêts de RECOP)
- **Achats** : achats d'un deuxième globe Montessori et d'une deuxième maquette sur les atomes interactifs car beaucoup de demandes
- Autres achats : structures moléculaires, puzzle sur les fractions
- **3 maquettes réalisées au CTRDV** : les fuseaux horaires qui s'adaptent sur le planisphère en bois, le jeu du Mistigri sur la France, le jeu sur les dizaines et les unités en mathématiques
- **Le nouveau Kit pré-graphisme** vient enrichir le fonds RECOP
- **Le dé des émotions** viendra enrichir le RECOP au printemps 2023

- **Mise en place d'une communication Facebook** : mise en lumière d'une maquette dans chaque publication ; en janvier 2022 ; chaque semaine en juin et septembre

Mise en avant des outils du RECOP

- **Mars 2022** : atelier sur le Tour du monde en 80 jours lors des Portes Ouvertes du CTRDV Organisation d'ateliers où les enfants pouvaient fabriquer des maquettes et repartir avec. Les parents découvraient dans ce même temps les autres maquettes RECOP. Le fil rouge de cet atelier était Le Tour du Monde en 80 jours. En repartant de l'histoire, les élèves découvraient (en fonction de leur niveau), les globes, les planisphères, la rotation de la Terre, les fuseaux horaires...
- **Janvier 2022** : Présentation de l'atelier sur le Temps au SAAAS 01 dans le but de le dupliquer sur leur territoire.
- **30 septembre 2022** : Accueil de 20 adultes (certains DV) dans le cadre de balades urbaines organisées pour les adhérents de l'association PVV (Point de Vue sur la Ville) et le Rize. Après une rapide présentation du CTRDV, nous avons fait un focus sur les outils pédagogiques de RECOP et nous avons présenté les maquettes et le fonctionnement de prêt pour les élèves DV. Les maquettes étaient accompagnées de schémas en relief et caractères agrandis, ce qui nous a permis de parler également des fichiers de la mallette ressources.

LE DISPOSITIF RECATT (RESEAU COLLABORATIF D'AIDES TECHNIQUES TECHNOLOGIQUES POUR LA DEFICIENCE VISUELLE)

Quelques définitions pour bien comprendre les chiffres :

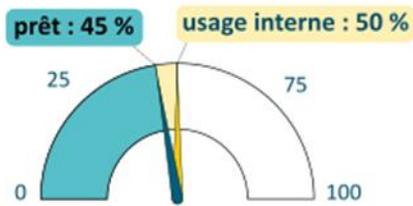
- Un **prêt** consiste à laisser un ou plusieurs outils à disposition de professionnels ou de familles dans le but de l'essayer ou de remplacer ponctuellement un outil en panne. La durée est variable en fonction des cas et peut aller de quelques jours à plusieurs semaines.
- Lors d'un **usage interne**, le ou les outils restent en possession du personnel du CTRDV à des fins de démonstration, de formation ou tout type d'évènement durant lesquels il est pertinent de les montrer. La durée s'étale sur quelques heures à une journée.
- Une personne **bénéficiaire** peut être un professionnel faisant partie du réseau SARADV ou une famille. Pour un prêt dans une famille c'est l'enfant qui est destinataire mais dans le cadre d'un usage interne il peut s'agir des parents (exemple : formation).

Les représentations graphiques des chiffres clefs sont visibles sur la page suivante. À la suite se trouve une analyse des différents chiffres qui nécessitent une explication approfondie.

Général



Pourcentage d'utilisation du parc



Usages internes

Quantité usages internes

23

Outils concernés

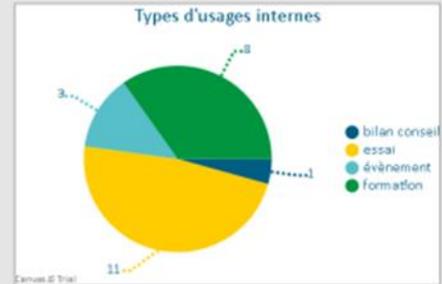
33

Total bénéficiaires

73

Bénéficiaires pro

43



Prêts

Quantité de prêts

50

Bénéficiaires différents

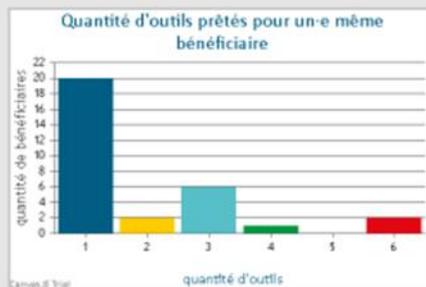
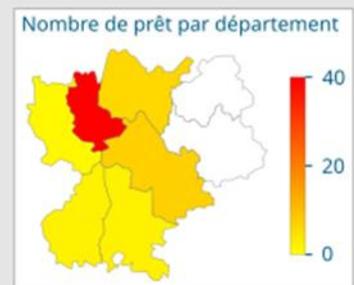
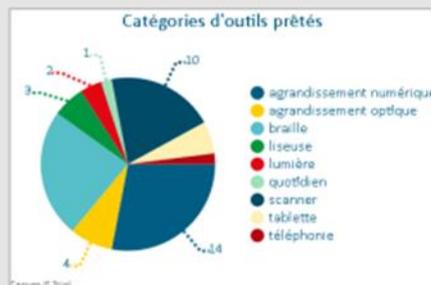
31

Outils concernés

30

Durée médiane de prêt

28 jours



Top 5 des catégories

- agrandissement numérique 14
- braille 12
- scanner 10
- agrandissement optique 4
- tablette 3

L'année 2022 présente un **regain d'activité** en matière de prêts, pour retrouver un niveau équivalent à celui d'avant les années impactées par la pandémie de COVID.

En matière de prêt ou d'usages internes, environ la moitié des outils disponibles ont été prêtés.

Parmi les 19 outils du parc qui n'ont pas été utilisés (total de 66), on en trouve **5 hors service et 3 identifiés comme obsolètes**. L'un des outils du parc (caméra GoPro) qui n'a pas trouvé d'utilité a été revendue, les fonds obtenus vont permettre d'acquérir un autre modèle qui répondra davantage au besoin spécifique (caméra numérique avec zoom optique manuel, pour afficher le contenu du tableau dans une salle de classe, sur un écran d'ordinateur, avec une qualité suffisante). Dans les mouvements, trois lampes à bas coût ont été acquises pour évaluer la qualité de ces modèles premier prix. Certains défauts ont été identifiés par l'équipe d'ergothérapeutes, ce retour va permettre d'acquérir une lampe avec des qualités requises, sur les fonds restant de la vente de la GoPro.

On trouve aussi des outils qui n'ont pas prouvé leur intérêt dans des situations spécifiques :

- 1 ordinateur portable avec écran tactile
- 1 téléphone non smartphone
- 2 claviers Bluetooth pour tablette tactile
- Un lot d'étiquettes NFC

Ce sont des réflexions à développer davantage pour déterminer si des usages existent et si oui, lesquels.

Pour l'essentiel, les destinataires de prêt ont bénéficié d'un seul prêt mais il y a eu 11 bénéficiaires sur les 31 au total qui ont emprunté en une ou plusieurs fois, de 2 à 6 outils.

La répartition géographique des prêts montre une concentration sur le département du Rhône, ce qui se comprend par la facilité à effectuer des mouvements d'outils entre pros et familles du fait de la proximité. C'est vraisemblablement la même raison qui explique qu'il n'y a pas eu de prêt en Savoie. En réalité il y en a eu un, en fin d'année mais qui accuse un retard de 2 mois pour des raisons de difficulté d'acheminement de l'outil pour le retour. En effet, le transport représente la plus grosse difficulté de la mission, l'envoi d'outils par transporteur impliquerait un coût impossible à assumer avec les fonds du CTRDV ou des services du réseau à cause du coût des assurances. Le transport repose donc sur la mobilité des différentes équipes. Cette mobilité a davantage d'opportunités pour l'Ain et la Drôme mais pas pour les autres départements. C'est un sujet toujours d'actualité, aucune solution systématique n'a pu être trouvée pour le moment.

Les usages internes touchent davantage de personnes que les prêts car ils incluent des événements, qui touchent davantage de personnes des essais en présence de jeunes par exemple qui sont en plus grand nombre, mais pour des séances avec une seule personne à la fois. Ainsi les différents usages internes touchent 73 personnes dont 43 professionnels contre 31 bénéficiaires de prêts dont 76 % sont à destination d'un enfant directement ou par l'intermédiaire d'un professionnel du réseau. Contrairement au chiffre pour les prêts, il peut y avoir de redondance de bénéficiaires dans les 73 personnes concernées par un usage interne, puisqu'il est probable que des personnes se présentent à plusieurs événements et bénéficient de plusieurs séances pour différents outils. Or il n'a pas été choisi de tenir une liste des noms des personnes qui s'enchaînent durant des événements.

Les événements réalisés durant cette année ont été préparés pour être réutilisables facilement. Par exemple une formation sur un outil (Esytime) a été reprise entièrement pour disposer de plusieurs niveaux de profondeur selon l'aisance du public concerné sur l'outil et en informatique en général. Une fois conçue, elle a par exemple été dispensée trois fois durant l'automne à différents groupes. Il en va de même pour les événements comme la présentation d'outils qui a été donnée dans un service dans l'Ain visant à rafraîchir les connaissances des professionnels du secteur en matière d'aides technologiques. Cette démonstration va être reproduite dans les autres départements. C'est aussi l'occasion d'apporter des réponses techniques à des blocages sur des situations singulières. Enfin, c'est aussi le cas pour des événements qui peuvent être tenus dans des structures publiques comme celui autour de la lecture, permettant de montrer des outils par le prisme de ce thème, les supports



originaux permettant de montrer les outils peuvent être adaptés aux temps culturels de l'année, ici Noël comme le montre le prospectus. Cet évènement a été proposé à deux bibliothèques proches (MLIS et RIZE) qui proposent des délais de plusieurs mois avant de pouvoir y mener un évènement, il a donc été installé dans les locaux du CTRDV pour cette fois mais sera déployé à nouveau durant l'année 2023.

LE TACTILAB

Le Tactilab a vu le jour en 2018, grâce à un accord de financement obtenu de la part de la fondation CERES de 380.000 euros pour 3 ans.

Il est implanté localement dans un dispositif de droit commun : La MIETE, tiers-lieu associatif, qui propose des activités culturelles.

Le projet a bénéficié de l'accompagnement d'un consultant extérieur (Stéphanie Lucien Brun – Formatrice et experte en usages numériques, EPN, et Numérique & handicap) de la mise en place au suivi du projet et à la construction du modèle socio-économique et ce, jusqu'en avril 2022.

Depuis septembre 2022 le comité de pilotage dans sa configuration initiale avec le CTRDV comme co-porteur et financeur a été abandonné au profit d'une organisation de gouvernance plus en lien avec les pratiques et usages au sein de la MIETE, à savoir une commission Tactilab dans laquelle peuvent siéger l'ensemble des membres du collectif MIETE qui le souhaitent, ainsi qu'un à 2 administrateurs de la MIETE (dont la directrice adjointe du CTRDV).

Le projet en tant que tel est donc arrivé au terme des 3 ans de financement prévu et le Tactilab poursuit donc son parcours en autonomie au sein de la MIETE et continue son action en consolidant son modèle économique.

En 2022, le CTRDV a sollicité l'appui du Tactilab pour la création de :

- Le kit prégraphisme : réalisation de planches supports de présécripturaux et de lettres usuelles pour l'apprentissage de l'écriture chez les tout-petits. (S3AS et CAMSP)
- La reproduction des outils pré-braille issus de du Hackathon SARADV de 2019

NOUVEAUX OUTILS RESSOURCE

Un nouveau kit de pré-graphisme et graphisme

Depuis mars 2021, une ergothérapeute du CTRDV, a collaboré avec une orthoptiste du CAMSP DV pour créer un kit prégraphisme et graphisme pour des enfants de 3 à 8 ans avec déficiences visuelles moyenne à sévère pour les aider à entrer dans l'écrit. Il pourra être utile également pour les enfants du CAMSP DA présentant une surdicécité.



En effet, les enfants présentant une DV moyenne à sévère peuvent avoir des difficultés à entrer dans l'écrit en raison de difficulté à percevoir les signes (lettres) et à mobiliser leur motricité oculaire conjuguée pour que le regard guide le geste. Un moyen de compenser la basse vision est d'adapter les supports en grossissant les caractères. Lorsque l'acuité est très basse le grossissement n'est pas fonctionnel. Le visuohaptique permet de passer par d'autres modalités sensorielles, d'enrichir les expériences en renforçant par les canaux tactile et sensorimoteur, l'usage de la vision déficitaire. Il permet de coupler et harmoniser vision-toucher-geste et d'optimiser l'utilisation de la vision en passant par une approche multimodale. Ce kit constitué de lettres en reliefs mais également de boucles, zigzag,... de différentes tailles et texture en fonction des besoins de l'enfant et de son niveau d'apprentissage a été fabriqué au Tactilab. Un guide d'utilisation accompagne ce kit.

Destiné aux professionnels du réseau SARADV qui souhaitent l'utiliser dans l'accompagnement des enfants qu'ils suivent, il est mis au prêt via le dispositif RECOP.

Le dé des émotions

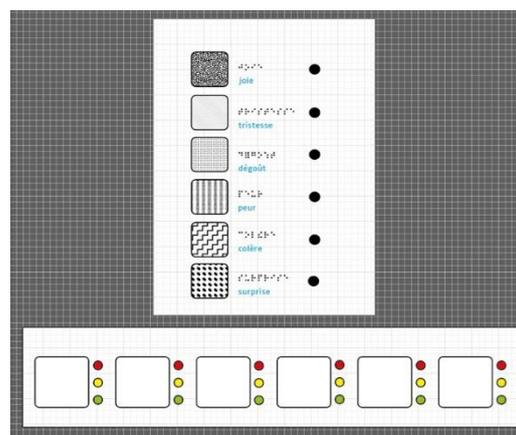
Dans le cadre du concours « Tackavoir », le CTRDV va participer à la création d'un outil interactif sur les émotions à partir de la réflexion déjà menée sur le « dé des émotions » lors du Hackathon SARADV.

Le « dé des émotions » est un prototype réalisé par 8 professionnels du SARADV sur la reconnaissance des émotions. Il correspond à des demandes et des besoins dans le champ de la déficience visuelle.

En effet, il existe très peu d'outils adaptés pour travailler la notion des émotions avec des enfants DV. À partir de ce prototype, nous souhaitons donc construire un outil destiné à développer les compétences émotionnelles chez les enfants en situation de handicap visuel.

Le projet se fait avec la participation d'étudiants d'une école supérieure de Lyon (POLYTECH) et la collaboration d'un laboratoire de recherche (SMAS à Genève)

Cette maquette sur les émotions pourra être empruntable via le dispositif RECOP mais avant tout elle fera l'objet d'un protocole de recherche sur l'apprentissage des émotions auprès d'enfants DV, piloté par le groupe Recherche du CTRDV, avec l'aide de la chercheuse Dannyelle Valente.



LES RESSOURCES NUMERIQUES

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

LA MALLETTE RESSOURCE – PMB MALLETTE

Partage et mutualisation sont les moteurs de ce dispositif qui vise à rassembler des outils, méthodes, ressources, élaborés et diffusés au sein des professionnels du réseau SARADV, et au-delà.

Nous proposons sur le site du CTRDV, une mallette contenant des fichiers adaptés téléchargeables directement en ligne par les utilisateurs. Il s'agit essentiellement de schémas en Histoire/Géographie, SVT, Physique/Chimie en caractères grandis et/ou en relief. En 2021, ajout de nouvelles catégories : français et langues étrangères.

Ces fichiers sont consultables et téléchargeables sur la page suivante :

http://www.ctrdv.fr/pmb_mallette/opac_css/

Nombre de fichiers en lignes : 2865 fichiers téléchargeables,

- 1328 en relief
- 788 en caractères agrandis
- 508 originaux
- 36 documents interactif (DERi)
- 66 fichiers numériques

Modification du texte de présentation sur le site du CTRDV car fusion de RECOP et Mallette Ressources dans le même onglet afin de regrouper tous les supports pédagogiques adaptés : plus de clarté pour les utilisateurs des ressources.

LES PADLETS

Un Padlet est un « mur virtuel » sur lequel on peut afficher du texte et des images mais aussi des extraits sonores, vidéo ou une page Internet.

Afin de diffuser des ressources autour de la déficience visuelle, des Padlets sont élaborés par la documentaliste du CTRDV sur des thématiques spécifiques choisies en fonction des attentes des usagers.

Ce travail se fait en collaboration avec la documentaliste de l'Institut Public Ocens (Nantes) et de la cheffe de projet lecture de l'ANPEA. Les documentalistes des centres de documentation des services pour déficients visuels nationaux sont partenaires des Padlets et peuvent en proposer la consultation via leurs sites internet. Les ressources ainsi mises à disposition sur le site internet du CTRDV sont non exhaustives, actualisées, fiables <https://ctrdv.fr/mediatheque-ludotheque/>

Les informations qui se trouvent dans les Padlets sont accessibles aussi bien aux personnes en situation de déficience visuelle qu'à toute personne intéressée par la thématique proposée.

Il est maintenant possible d'avoir accès aux statistiques du nombre de vues par Padlet. Ceci permettra d'avoir une visibilité sur la consultation des Padlets par thématique.

L'intérêt d'un Padlet est de centraliser des informations qui sont sélectionnées, triées et vérifiées et de les mettre à disposition du public sous une forme attractive et simple. L'accès aux informations renvoyant vers des sites internet est possible en cliquant directement sur le visuel du lien qui permet d'agrémenter le Padlet d'images attractives.

L'outil se voulant collaboratif, toute personne le consultant et souhaitant y apporter des ajouts ou proposer des modifications peut le faire en adressant un mail à la documentaliste du CTRDV.

En 2022, 4 Padlets ont été réalisés :

- L'audio : lire, s'informer, se repérer dans les outils et les ressources...
- Le numérique : lire, s'informer, s'équiper et télécharger...
- Le braille : lire, s'informer, apprendre et obtenir des documents...
- Les caractères agrandis : lire, s'informer, adapter l'écrit...



Un cinquième Padlet, Au service des non et mal voyants, sera mis en ligne début 2023.

L'objectif est la mise en ligne de deux Padlets par an.

DIFFUSION DE RESSOURCES / DIFFUSION DE L'INFORMATION

La production de ressources issues de la pratique professionnelle du CTRDV est en augmentation constante depuis plusieurs années, de même que la veille et la montée en compétences concernant les aides techniques. Toutefois, produire et disposer de ressources nécessite d'améliorer leur lisibilité en en faisant la promotion et permettre qu'elles soient transmises et utilisées par les usagers.

Un travail sur la stratégie de communication du CTRDV, se pose comme un outil indispensable permettant de contribuer à la réussite des missions.

L'un des objectifs de la stratégie de communication est de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes, les ressources que le CTRDV met à la disposition du plus grand nombre, pour toucher un très large public et notamment : fichiers des dessins en relief (DER) de la mallette ressource, téléchargeables à partir du site

internet ; fiches présentation du matériel RECAT ; fiches pratiques en locomotion et ergothérapie ; padlets ; formations présentées au catalogue de formation des PEP69/ML

Le groupe communication du CTRDV se réunit chaque mois pour définir son projet éditorial.

Les informations sont transmises via :

<https://www.facebook.com/CTRDV>

<https://www.linkedin.com/company/ctrdv-pep69/>

Le site internet du CTRDV qui contribue également à la communication sur les actions du CTRDV continue à être amélioré pour plus de lisibilité.

<http://www.ctrdv.fr>

En 2022 notamment une page consacrée à la mission de recherche a été créée le site Internet du CTRDV pour partager des ressources en lien avec les recherches actions menées au CTRDV.

Différentes fiches synthétiques ont été réalisées en lien avec des actions ou conférences menées par des professionnels dans le cadre de la mission recherche du CTRDV :

- Fiche synthétique « Penser le livre pour des lecteurs déficients visuels ».
- Fiche synthétique « Améliorer la lisibilité sur les écrans pour les lecteurs malvoyants », suite à l'article rédigé pour la revue SFO SOP.

L'idée est de pouvoir partager des documents ressources au plus grand nombre, en ligne sur la page dédiée sur le site Internet du CTRDV. La page recherche existe et est en cours d'alimentation.

Transmission des savoirs et savoir-faire

ACTIONS DE FORMATION

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

DONNEES ADMINISTRATIVES DU CENTRE DE FORMATION

Les actions de formation portées par le CTRDV s'inscrivent dans le cadre du centre de formation développé sur le secteur Dispositif régional, développement, formation et PESP des PEP 69/ML, sous la responsabilité de la directrice de secteur, Bérengère Dutilleul.

Le centre de formation est enregistré sous le n° 82 69 08767 69 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes.

Le numéro SIRET de rattachement est le : 779 904 671 00319 (siège de l'association).

Le compte bancaire associé au centre de formation est le compte n°08004502442 au Crédit Coopératif.

LA CERTIFICATION QUALIOP

La certification a été obtenue le 7 décembre 2021 avec aucune non-conformité.

L'audit de surveillance est en préparation et sera mise en œuvre en mars 2023.

L'ACTIVITE ACTUELLE / LES THEMATIQUES

31 formations différentes ont été proposées au catalogue 2022.

En 2023, l'offre s'est resserrée avec 21 formations différentes, organisées en 4 thématiques :

- Accompagnement précoce – déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Handicaps rares – handicaps complexes
- Évolutions des pratiques

L'offre de formation 2023 est disponible sur le site : [http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-
formations/](http://www.lespep69.org/centre-de-formation/nos-formations/)

LA TARIFICATION

Le centre ADPEP formation cherche, depuis ces dernières années, à améliorer la qualité de gestion, de communication et pédagogique des sessions de formation qu'il programme. Depuis décembre 2021, l'obtention de la certification Qualiopi atteste et valide ces démarches d'évolution.

Pour pérenniser ces évolutions en conservant une ligne éthique et qualitative nous faisons appel à des fonctions support, d'étayage et de développement qui induisent un coût de fonctionnement qui impacte le coût des sessions de formation.

Aujourd'hui la politique tarifaire du centre de formation ADPEP 69, se construit depuis la rentrée 2022 autour de deux tarifs :

- La gratuité pour les familles concernées par une situation de handicap pour un de leurs proches.
- Un tarif journalier unique pour les professionnels de 80€ par participant et par jour sauf pour certaines formations dont le prix est supérieur en raison du nombre de formateurs, de la durée de la formation ou dans le cas d'intervention extérieure.

ACTIONS DE FORMATION PORTEES PAR LE CTRDV EN 2022

Formation	Nombre de participants
F04 - Situations favorables et prérequis au déplacement du jeune enfant déficient visuel	9 stagiaires dont 3 parents et 6 professionnels
F05 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique	6 professionnels
F05 - De la vision fonctionnelle à la déficience visuelle, approche théorique	12 professionnels
F06 - Autonomie et indépendance Accompagnement et moyens de compensation du jeune déficient visuel	5 professionnels
F07 - Autonomie dans les déplacements	7 stagiaires dont 5 parents et 2 professionnels
F09- Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes en situation de malvoyance – en Intra	8 professionnels
F09- Découverte de l'accessibilité des outils informatiques pour jeunes en situation de malvoyance	2 parents
F10 - Braille intégral Acquisition des bases en lecture et écriture braille en e-learning	11 stagiaires dont 3 parents et 7 professionnels
F13 - Prise en compte des troubles visuels et neuro-visuels chez des personnes avec déficiences associées (motrices, cognitives,...)	13 stagiaires dont 1 parent et 12 professionnels
F13 - Prise en compte des troubles visuels et neuro-visuels chez des personnes avec déficiences associées (motrices, cognitives,...)	16 professionnels
F32- Découverte du bloc-notes braille « Esytime » d'Eurobraille	2 familles

A noter :

- le passage au format e-learning de la formation braille
- la création d'une nouvelle formation F32 de découverte des bloc-notes braille
- la refonte de la formation F13 qui a intéressé les publics puisque proposée deux fois sur 2022



Recherche actions dans le champ de la déficience visuelle

PRINCIPE, OBJECTIFS ET ACTIONS DE RECHERCHE AU CTRDV

PRINCIPE ET OBJECTIF DE LA RECHERCHE AU CTRDV

La mission de recherche est une possibilité de mieux connaître notre population cible, mais surtout d'améliorer le service à rendre aux usagers (enfants et famille). Les résultats des recherches doivent permettre des applications immédiates en faveur des enfants et un enrichissement des missions formation et ressource du CTRDV.

La recherche fondamentale n'est pas l'objet de recherche du CTRDV. Nous inscrivons notre démarche dans une volonté de mener des recherches action. L'ensemble des activités de recherche sont présentées régulièrement au conseil scientifique de l'association pour avis et validation des axes mis en œuvre.

Depuis septembre 2021 une professionnelle a été embauchée sur une fonction d'ingénieure de Recherche. Elle pilote un groupe de travail interne sur le développement de la mission de recherche du CTRDV.

ACTIONS DE RECHERCHE EN COURS AU CTRDV OU A DEVELOPPER

- Etude rétrospective en cours avec les orthoptistes du réseau SARADV pour évaluer la prévalence des troubles visuo-spatiaux chez les déficients visuels (en lien avec le projet de thèse de la chargée de recherche). Les orthoptistes du SARADV ont déjà débuté la passation des évaluations. Les objectifs sont :
 - La mise en évidence d'un taux de prévalence des troubles neuro-visuels chez des enfants déficients visuels.
 - Evaluer si les troubles neuro-visuels ont des profils particuliers lorsqu'ils se présentent dans la déficience visuelle.
- Etude en cours sur le confort de lecture en fonction de la couleur du papier : étude déjà menée auprès des salariés du CTRDV (résultats plutôt en faveur d'un papier légèrement jauni). Des essais sont menés auprès d'élèves déficients visuels de la CSRP pour conforter les résultats.
- Etude en cours sur la qualité de vie des personnes atteintes de la pathologie de Stargardt qui altère la rétine centrale : Encadrement de 2 étudiantes en orthoptie qui réalisent un mémoire à rendre pour juin 2023. Etude élargie sur les atteintes de la rétine périphérique afin d'avoir un point de comparaison (atteintes centrales versus atteintes périphériques). Ces étudiantes sont également en lien avec La FIDEV pour avoir un échantillon de la population adulte. A noter que ces étudiantes se basent sur un questionnaire normé de 25 questions davantage axées sur la vie des adultes (et donc un peu moins adaptées à notre public enfants).
- Etude menée par des orthoptistes sur la police Luciole auprès de personnes atteintes de DMLA (sur un lieu de stage) : résultats très probants en faveur du bénéfice de la police Luciole sur un public de personnes âgées.
- Projet Thackavoir sur le dé des émotions dont le versant recherche démarrera en septembre 2023 après la phase de conception.
- Les résultats de l'étude Homère seront rendus publics lors d'un colloque le 7 février 2023. Plusieurs professionnels du CTRDV, dont le médecin ophtalmologiste ont contribué à l'élaboration du questionnaire, ainsi qu'à l'analyse des résultats.

- Etude concernant les affichages de bus en Luciole : le CTRDV avait été sollicité pour une journée de formation par Hanover (leader européen des affichages à l'avant des bus). Suite à cette formation Hanover a commencé à faire des essais d'affichage sur les bus en police Luciole. En septembre 2022, une nouvelle demande a été adressée au CTRDV pour les accompagner dans cette démarche de tests, mais nous n'avons pas pu y répondre. Leurs essais ont donc été menés sans nous. Mais, il paraîtrait intéressant de rester en lien avec eux pour poursuivre les échanges sur l'accessibilité des signalétiques dans les transports en commun (pour envisager une étude ou simplement pour prendre connaissance des résultats des tests qu'ils ont commencé en septembre 2022). Nous pourrions pour se faire solliciter une chercheuse sur cette thématique, de par son travail dans un laboratoire de recherche sur la mobilité au sens large (mobilité urbaine, dans les transports en commun...).
- Le professionnel à l'origine de la création de la police Luciole été invité par les médiathèques de Villeurbanne pour mener une conférence en mai 2023 sur la thématique « penser le livre pour les lecteurs déficients visuels ». Conférence sur l'objet livre dans sa globalité permettant d'évoquer différents sujets : la blancheur du papier, le poids des livres, la police Luciole etc... Cette intervention permettra de poursuivre le lien avec les médiathèques de Villeurbanne et avec les éditions adaptées.
- Rédaction d'un article sur le thème « peut-on améliorer la lisibilité sur les écrans : contraste inversé, police Luciole, taille ... » pour la revue SFO SOP. Le Dr Zanlonghi nous a informés que cet article devrait prochainement être publié sur le site Internet de la SFO.
- Question du jeu dans l'apprentissage de l'enfant aveugle : projet pour cette année. Suite aux deux ouvrages Tacti'Jeux, le professionnel à l'origine de l'ouvrage est invité pour une exposition Tacti'Jeux au Rize sur le mois de mai 2023. Ce sera également l'occasion pour lui de communiquer sur les travaux qu'il a menés sur un versant plus théorique et de recherche (autour du jeu en général comme moyen de nourrir l'apprentissage des enfants déficients visuels) : mémoire réalisé en lien avec Tacti'Jeux et article sur la question du jeu dans la déficience visuelle, qui devrait être publié en mars 2023.

NOUVEAUX PARTENARIATS AVEC DES LABORATOIRES DE RECHERCHE

- Laboratoire SMAS - Université de Genève d'Edouard Gentaz avec Dannyelle Valente.
- Laboratoire Trajectoires (laboratoire sur le handicap et sur la recherche médicale situé à l'Université Lyon 1 de Bron).
- Laboratoire Impact (CNRL Lyon 1) qui travaille déjà avec l'IFMKDV et qui pourrait être intéressé pour travailler avec nous autour de thématiques en lien avec la déficience visuelle.

FOCUS SUR DEUX RECHERCHES ACTION MENEES EN LIEN AVEC LE LABORATOIRE UNIVERSITAIRE DIPHE (UNIVERSITE LYON2).

PROJET DE RECHERCHE « CHIEN D'EVEIL ET ENFANT AVEUGLE »

L'association Les PEP69/ML, le CTRDV, la Fondation Frédéric Gaillanne et le laboratoire DIPHE portent depuis 2015 un projet de recherche novateur sur la médiation animale dans le cadre d'une déficience visuelle. La responsabilité scientifique du projet a été confiée à Mme Anna R. Galiano, enseignante-chercheuse HDR en psychologie du handicap au laboratoire DIPHE (Université Lyon 2).

Cette étude longitudinale avait pour objectif d'identifier les apports du chien d'éveil sur le développement de l'enfant aveugle. Les résultats issus des évaluations développementales ont mis en avant des progrès pour l'ensemble des participants de l'étude sans pour autant révéler des éléments caractéristiques permettant de différencier le profil développemental de l'une ou de l'autre condition de notre étude.

Si les apports du chien d'éveil ne peuvent de ce fait pas être confirmés à la lumière des données chiffrées, les ressentis des parents offrent quant à eux un autre niveau de lecture sur les bénéfices du chien et plus largement

de la participation à cette recherche. Ils mettent notamment en évidence des ressentis différents selon l'appartenance à la condition test ou contrôle quant aux progrès de leur enfant. En effet, les progrès en motricité sont repérés par l'ensemble des parents, auxquels vient s'ajouter le ressenti de gains importants sur le plan langagier et relationnel pour les familles du groupe test.

Une analyse plus approfondie du questionnaire et des retours oraux des parents a mis en avant différents apports du chien auprès des familles, notamment sur le plan social, offrant aussi des possibilités différentes de parler du handicap autour d'eux. Les familles mettent également en évidence l'apport du chien sur l'apaisement et l'ouverture à l'autre de leurs enfants. Enfin, elles évoquent le rôle du chien comme allant au-delà d'un impact sur l'enfant non voyant, mais comme ayant un effet sur l'ensemble de la cellule familiale.

Le questionnaire permettait aussi d'interroger la notion d'un bénéfice pour les familles, lié au protocole de recherche en lui-même. L'ensemble des familles s'accorde à dire que la participation à cette étude leur a permis de prendre davantage le temps d'observer les progrès de leur enfant, tout en ayant le sentiment de contribuer activement aux avancées dans le champ de la déficience visuelle. Les parents ont également insisté sur le fait qu'il avait été important pour eux de collecter les vidéos durant ces deux années, les considérant avant tout comme des images souvenir. Une dimension supplémentaire est ressortie pour les parents du groupe test sur un bénéfice important en termes de lien avec les autres familles du projet.

LUCIOLE, UNE POLICE DE CARACTERE POUR LA DEFICIENCE VISUELLE

Utilisation de Luciole

La police de caractères Luciole continue à se diffuser largement et à s'affirmer comme une référence dans le domaine de la déficience visuelle.

Quelques temps forts du projet en 2022

Avril : Diffusion d'un reportage sur le projet Luciole dans le cadre de l'émission de France 5 "À vous de voir" sur l'édition adaptée

Mai : Dans le cadre de l'amélioration de la signalétique lumineuse des bus, Luciole commence à être déployé sur certaines lignes en France et les premiers retours sont positifs.

Septembre : Des dizaines de nouveaux classiques en Luciole ont été publiés pour la rentrée littéraire : *Le Petit Prince*, *le Chien des Baskerville*, *Alice aux Pays des Merveilles*, *le Hobbit*, *1984*, *Le Ferme des Animaux*, *La Peste...* Ce sont maintenant une dizaine d'éditeurs spécialisés parmi les plus importants de France qui utilisent le Luciole dans leurs ouvrages.

Décembre : Publication d'un article intitulé "*Comment améliorer la lisibilité sur les écrans : choix du support, paramétrages du texte et police Luciole*" dans le rapport "*Malvoyance et cécités*" de la Société d'Ophtalmologie de Paris.

Le Luciole continue par ailleurs à être intégré dans des contextes numériques, qu'il s'agisse de logiciels reconnus internationalement comme Canva, ou de sites internet grand public comme celui de Papier-Mâché. Les versions webfonts du Luciole, auparavant accessibles sur demande par mail, sont à présent disponibles directement au téléchargement sur le site dédié au projet.

Où en est la recherche ?

Le laboratoire de recherche DIPHE de l'institut de psychologie de l'Université Lyon 2, dirigé par le professeur Anna Rita Galiano nous accompagne sur le projet en menant une étude ayant pour but de valider scientifiquement la police d'écriture Luciole en défendant l'hypothèse qu'elle améliore la lisibilité pour les personnes malvoyantes.

La police Luciole a été comparée à cinq autres polices de caractère (Arial, Verdana, Frutiger, Eido et open Dyslexia) auprès de 73 personnes malvoyantes et 72 personnes normo-voyantes âgés entre 6 et 35 ans. Ils ont été répartis en 4 groupes par niveau d'expertise en lecture et ont été testés : sur papier avec six textes de difficultés équivalentes adaptés à chaque groupe et sur écran associés à un Eye -Tracker avec 48 pseudo-mots. Les performances de lisibilité ont été évaluées selon un critère subjectif (classement par ordre de préférence) et des critères objectifs (vitesse de lecture, compréhension, nombre d'erreurs et durée de fixation).

Il en est sorti que Luciole est la police de caractère qui est le plus souvent choisie subjectivement aussi bien sur papier que sur écran pour les personnes déficientes visuelles mais moins souvent dans le groupe contrôle. Cependant, Luciole et Frutiger permettent un gain en vitesse de lecture significatif par rapport à Eido et moins d'erreurs par rapport à Open Dyslexia pour le groupe déficients visuels. La différence n'est pas significative pour tous les critères entre Arial, Verdana, Frutiger et Luciole. Les résultats sont moins francs pour les normo-voyants.

Un article concernant l'étude a été rédigé par Anna-Rita Galiano, Augereau-Depoix Vanessa, Nicolas Baltenneck, Laura Latour et Hind Drissi sous le titre : *Luciole, a new font for people with low vision*. Cet article a eu des difficultés d'acceptation par les revues auxquelles il a été présenté faute d'accord éthique (CPP) pour l'étude.

Il a finalement été soumis à la revue *Acta Psychologica* le 30 novembre 2022 avec le Manuscript Number: ACTPSY-D-22-00817. Il s'agit d'une revue spécialisée en psychologie et technologie.

Il est au stade de relecture par un comité qui nous a renvoyé des demandes de modifications à renvoyer avant le 26 février 2023.

Animation du réseau SARADV

NOMENCLATURES DES PRESTATIONS SERAFIN CORRESPONDANT

3.1.5.2 Appui-ressources et partenariats institutionnels

ORGANISATION GENERALE

Le CTRDV est animateur du réseau SARADV.

Le réseau Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle (SARADV) est composé des services d'expertise régionaux (CAMSP DV, CTRDV) et des services autonomes de proximité implantés dans chaque département de Rhône-Alpes (SAFEP-S3AS). Le SARADV est piloté par trois instances : un groupe technique (Groupe Technique Régional de Régulation) se réunissant 5 à 6 fois par an, un comité décisionnel et un comité de pilotage. Des rencontres interprofessionnelles 2 fois par an, ainsi qu'une journée familles une fois tous les deux ans, concourent à l'animation du réseau.

Le fonctionnement du SARADV est régi par une convention régionale signée en juillet 2011 par l'ensemble des associations membres de l'Union régionale des PEP en Rhône Alpes. La convention SARADV est le document de référence pour l'ensemble du réseau SARADV pour la régulation des différentes collaborations et projets collectifs mis en place sur la région Rhône Alpes. Une version actualisée de la convention a été signée le 26 février 2018.

Lors du COFIL du réseau SARADV en date du 2 mars 2018, l'ARS a exprimé le souhait que le réseau SARADV puisse s'étendre sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, et ne concerne pas seulement les SAFEP-S3AS, le CAMSP DV et le CTRDV, structures gérées par les associations membres de l'URPEP en Rhône-Alpes. Afin d'étudier les conditions nécessaires pour élargir le réseau SARADV et définir son futur fonctionnement, une première réunion de travail a eu lieu le 8 février 2019 et a rassemblé les membres du GTRR (tous les directeurs et directeurs adjoints de l'actuel réseau SARADV) et les directions des établissements et services en AuRA du CRDV, de Voir Ensemble et de l'IRSAM. Un GTRR élargi a eu lieu le 19 Juin 2019, avec un point à l'ODJ consacré à l'élargissement du réseau SARADV et la construction de la feuille de route à proposer au Comité Décisionnel et aux autres associations.

LE GTRR (GROUPE TECHNIQUE REGIONAL DE REGULATION)

Dans le cadre du travail d'élaboration de la convention SARADV, le GTRR a été confirmé dans sa mission de régulation continue du fonctionnement du SARADV et des pratiques institutionnelles et professionnelles. Il regroupe les directeurs de dispositifs, les directeurs et adjoints d direction des SAFEP, S3AS, CAMSP, CTRDV. La nouvelle directrice de secteur, directrice du CTRDV anime cette instance, appuyée par un co-animateur en fonction des thématiques. Un compte-rendu est rédigé au cours de la réunion. Il met en exergue les décisions prises ou les pistes d'action retenues.

Le GTRR rend compte des conclusions de ces réunions au Comité de décision de l'URPEP qui valide et effectue les arbitrages nécessaires.

Son rôle est de fédérer les différentes pratiques au niveau régional. Le GTRR a pour vocation d'aider les professionnels, de faire émerger des pratiques pour mieux construire. Il réfléchit sur l'harmonisation des réponses aux usagers dans le respect des choix de chaque structure.

Il identifie les besoins d'accompagnement des structures du réseau SARADV et les moyens existants ou à développer. Il est porteur de l'étude de besoins pour les enfants déficients visuels de la région, afin d'établir un état des lieux à l'intention du SARADV et des pouvoirs publics. Il constitue une plate-forme d'informations, d'échanges de données et de veille à l'intention des structures du réseau. Il impulse la constitution de groupes de commissions de travail technique sur des thématiques transversales (management d'équipes, formations, études de cas, ...).

Le GTRR recueille les besoins en formation des différentes structures. Il élabore les différents sujets et contenus des formations proposées par le réseau et met en œuvre les journées intra-professionnelles du SARADV. Depuis 2007, le CTRDV a poursuivi cette mission d'animation du SARADV en organisant des rencontres régulières des responsables des différents S3AS (GTRR) et des professionnels du réseau (groupes intra-professionnels).

Le GTRR fonctionne dans un partage permanent d'informations. Afin de faciliter les échanges, une liste de diffusion interne est utilisée sur GoogleGroups.

ACTIONS MENEES EN 2021

Plusieurs groupes de travail portés par le GTRR ont commencé à travailler dès 2011 sur des thématiques diverses. Les chantiers prioritaires ont été redéfinis en GTRR début 2020, mais depuis ont du mal à se relancer, la situation sanitaire, les conditions de travail à distance et en visio n'ont pas été propices.

Les différents mouvements au sein du GTRR (départs/remplacements de certains directeurs), ainsi que le changement d'animateur du réseau, au départ de Nicolas Eglin, n'a pas non plus contribué à relancer de façon efficace l'ensemble des chantiers.

LE PROJET INSERTION PRO

Une réunion du groupe des RIP, pour relancer la dynamique, s'est tenue en mars 2022. L'animation de ce groupe de travail a été reprise par Nathalie Paris.

L'ORGANISATION DES JOURNEES INTERPROFESSIONNELLES

Ces journées, qui rassemblent tous les professionnels du SARADV (plus de 120 personnes) ont lieu deux fois par an, et tous les deux ans, l'une de ces rencontres laisse place à une journée familles.

Le 10 novembre 2022

Cette journée inter-professionnelle a rassemblé 120 professionnels du réseau SARADV.

L'objectif était de renforcer la dynamique interne du réseau en permettant aux nouveaux professionnels embauchés depuis ces dernières années de mieux comprendre la gouvernance du SARADV, les thématiques et projets travaillés dans le SARADV depuis son origine.

Plusieurs groupes de pairs (ergothérapeutes, enseignants spécialisés, référents insertion pro – RIP) sont intervenus pour expliquer leur démarche et thématique de travail, plusieurs exemples de collaborations internes au réseau ayant abouti à des actions concrètes : création de fiches pratiques en AVJ de la part des ergothérapeutes, ou à des réflexions et pratiques partagées.

L'après-midi de cette journée était consacrée, en groupe de pairs, à identifier les axes de travail que chaque groupe souhaiterait mener à partir des problématiques issues de leur pratique.

Les professionnels ont travaillé en mode projet en fixant les objectifs et les moyens nécessaires à chaque projet envisagé. Le GTRR a validé les projets des professionnels, certains restant à affiner ou à compléter. Du temps dédié à ces travaux en groupes de pairs a été décidé par les directions des SAAAS afin de renforcer les collaborations et la dynamique du réseau.

RELANCE DU COMITE DECISIONNEL EN 2023

Le GTRR a souhaité que le pilotage politique du SARADV soit relancé.

Une réunion est prévue d'ici le printemps 2023, avec plusieurs axes de discussion identifiés comme des enjeux intéressants pour le SARADV :

- **Etude Homère**
Présentation des travaux de l'étude Homère et enseignements à en tirer pour le SARADV
Organisation d'un temps spécifique de restitution interne au réseau URPEP ?
- **Fonctionnement du réseau SARADV**
Bilan de la mise en application de la convention URPEP
Bilan de l'élargissement du réseau au territoire Auvergne
Ajustements éventuels
- **Accompagnements jeunes adultes DV**
Réflexions conjointes avec la FIDEV
Stratégie à mettre en œuvre dans le cadre du futur PRS
- **Organisation d'un prochain COPIL du réseau** avec l'ARS et l'EN
- **Info sur une future fiche action « DV »** dans la convention ARS / EN

TRAVAIL EN PARTENARIAT

LE CTRDV DANS LES RESEAUX

Le CTRDV est présent dans plusieurs réseaux de partenaires : du SARADV dont il est l'animateur, aux réseaux nationaux spécialisés dans le domaine de la déficience visuelle, impliqués dans la défense des droits des personnes déficientes visuelles et dans la formation aux métiers rares pour les professionnels de l'accompagnement des personnes DV comme la Fédération des Aveugles de France, ou la FISAF, en passant par des acteurs régionaux ou locaux concernés par la déficience visuelle ou le handicap de façon plus globale, sans oublier les familles, partenaires essentiels, que nous impliquons encore insuffisamment dans les prises de décision concernant les orientations du service et l'amélioration continue de la qualité.

Les liens renforcés avec certaines familles durant le confinement et le partenariat établi avec l'ANPEA, notamment avec le co-portage du projet DVIDéos nous ouvrent des perspectives de travail à renforcer entre les équipes et les familles.

En 2022, nous avons élargi nos collaborations avec plusieurs laboratoires de recherche et établi des contacts pour de futures collaborations, notamment dans le cadre de la mission de recherche du CTRDV.

Les partenariats et les conventions

LES RESEAUX DEPARTEMENTAUX (RHONE ET METROPOLE DE LYON)

COMITE LOUIS BRAILLE (CLB)

En 2022, ce sont les PEP69/ML qui ont une voix au conseil d'administration, et participent au CA et à l'assemblée générale. Les directeurs et adjoints de direction des structures pour DV participent à tour de rôle aux instances.

Etre membre actif du comité Louis braille permet de maintenir et renforcer les liens avec d'autres acteurs de la déficience visuelle dans le Rhône, dans un souci de complémentarité dans le champ sanitaire, médico-social ou associatif et notamment avec le secteur adulte. Ces liens visent à faciliter les passerelles pour les jeunes déficients visuels sortant des services enfants.

Des conventions avec certains des acteurs pourront à terme être engagés, notamment autour de la mutualisation et mise à disposition de professionnels rares, instructeurs de locomotion et orthoptistes notamment.

MIETE

Dans le cadre de la convention de partenariat avec la MIETE pour la mise en place du TactiLab, Les PEP 69/ML sont entrés au Conseil d'Administration. L'association est représentée par le directeur du CTRDV. Le CTRDV est représenté par la directrice adjointe. Le directeur général et un administrateur des PEP69/ML siègent au conseil d'administration de la MIETE. Plusieurs participations sont assurées par le CTRDV : commission RH (Directrice adjointe), commission TactiLab (Directrice adjointe).

LES RESEAUX REGIONAUX

CAURA DV

Le 11 mars 2016 est né le CAURADV, Comité Auvergne-Rhône-Alpes des Déficiants Visuels, créé à l'initiative de la Fédération des Aveugles de France pour encourager le travail en réseau au niveau régional, créer des outils communs et mutualiser savoir-faire et compétences au service des personnes déficientes visuelles, de leurs parents et proches ou des professionnels. Le CTRDV est membre du CAURADV. Plusieurs membres du CAURADV sont également membre du CLB. Il n'y a pas eu de rencontres depuis avant 2020.

FAF APRIDEV

L'association FAF APRIDEV Rhône-Alpes est une association créée et dirigée par et pour les personnes déficientes visuelles.

Une convention a été signée entre l'association et le CTRDV avec pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun dans le domaine des techniques et technologies accessibles au public déficient visuel (mise à disposition de matériel technique et technologique du CTRDV pour les usagers de l'APRIDEV et intervention d'un professionnel de l'APRIDEV pour la prise en main des téléphones portables auprès des jeunes DV).

FIDEV (FORMATION ET INSERTION POUR DEFICIENTS VISUELS)

Des collaborations sont à l'étude avec la FIDEV pour faciliter l'accompagnement des jeunes de plus de 20 ans sortant des S3AS, en particulier dans les démarches d'insertion professionnelle.

URPEP

Le responsable technique participe à des réunions de travail URPEP sur la question de l'extranet et du dossier unique de l'utilisateur (installation du logiciel Médiatteam et du RGPD).

LES RESEAUX NATIONAUX

ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT MALVOYANTS AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIES (ANPEA)

L'ANPEA propose des services spécifiques aux familles et permet de mettre en place des actions de pair-émulation pour les parents concernés par la Déficience Visuelle de leurs enfants. Depuis juin 2016, le CTRDV propose un appui logistique à cette association nationale avec l'hébergement dans ses locaux de la secrétaire générale et d'une chargée de mission.

Une convention de partenariat a été mise en place. Des actions communes en direction des familles sont organisées conjointement lors des journées portes ouvertes par exemple.

Le projet « D'vidéos » a fait l'objet d'une élaboration conjointe ANPEA / CTRDV et d'un financement confirmé par la Fondation Cérés en 2020. Il a commencé à se déployer en 2021 pour 4 ans.

BRAILLENET

Le CTRDV était membre du conseil d'administration de Brailletnet. Depuis 2019, la représentation était assurée par le cadre technique du CTRDV. Depuis 2018, nous participons chaque année à l'organisation des journées nationales de l'édition numérique adaptée, dans les locaux de l'ENSSIB, à Villeurbanne.

Braillenet ayant déposé le bilan, un collectif d'association, dont la FAF à laquelle est associée le CTRDV réfléchissent à la pérennité de fonctionnement de la BDEA et du serveur Hélène, repris par l'AVH.

FEDERATION DES AVEUGLES DE FRANCE

Le CTRDV participe à différents groupes de travail (projet Homère, réunion des directeurs et présidents, élaboration d'un guide à destination des MDPH en lien avec la CNSA, formation de formateurs en informatique adaptée, formation IADV...). La directrice adjointe est membre du comité stratégique, représentant le secteur enfant, membre également du comité scientifique pour l'attribution de bourses de recherche. La directrice adjointe, les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée sont également en appui ressources de la FAF pour un groupe de travail autour de la classification des outils techniques en lien avec la CNSA. La participation au réseau FAF permet de valoriser le savoir-faire du CTRDV et de créer du lien avec des partenaires au national.

FISAF

Les transpositeurs du CTRDV sont formés par la FISAF au métier de transpositeur adaptateur de documents. Les compétences de l'équipe de transcription du CTRDV sont valorisées par l'animation des modules spécifiques autour de l'utilisation de certains logiciels (Illustrator, Indesign, Photoshop, ...). Plusieurs directeurs des PEP 69/ML participent régulièrement aux réunions de l'inter-région Centre AuRA.

FONDATION FREDERIC GAILLANNE - MIRA EUROPE

Dans le cadre de la convention de partenariat signée avec Mira Europe dès 2007, les instructrices en locomotion restent mobilisées à la fois pour l'accompagnement de jeunes dotés d'un chien guide, ainsi que pour proposer à MIRA des jeunes susceptibles de pouvoir accueillir un chien. La fondation est aussi un partenaire majeur pour un des projets de recherche portés par le CTRDV.

LES LABORATOIRES DE RECHERCHE

- Laboratoire DIPHE – Université Lumière Lyon 2 de Anna Rita Galiano
- Laboratoire SMAS - Université de Genève d'Edouard Gentaz avec Dannyelle Valente.
- Laboratoire Trajectoires (laboratoire sur le handicap et sur la recherche médicale situé à l'Université Lyon 1 de Bron).
- Laboratoire Impact (CNRL Lyon 1) qui travaille déjà avec l'IFMKDV et qui pourrait être intéressé pour travailler avec nous autour de thématiques en lien avec la déficience visuelle.
- Laboratoire de l'Université Eiffel de Lyon sur les questions de mobilité en autonomie, avec Caroline Pigeon pourraient collaborer sur des recherches en lien avec la locomotion chez les jeunes DV.

Travailler avec les familles

L'équipe du CTRDV s'attache tout particulièrement à reconnaître et respecter la place des familles dans l'ensemble de ses activités.

Les formations proposées dans le catalogue de formation notamment sont toutes ouvertes aux familles, favorisant ainsi les échanges, la connaissance et la compréhension mutuelle entre familles et professionnels, ces-derniers ayant beaucoup à prendre appui sur l'expertise des parents.

Le partenariat avec l'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles ou gravement malvoyants avec ou sans troubles associés (ANPEA) renforce également les liens avec les familles. Deux chargées de missions ont été embauchées sur 2021 pour la mise en œuvre de deux projets, l'un en lien avec la FAF, l'autre avec le CTRDV. Ce-dernier est un projet de création de capsules vidéo, « D'vidéos » diffusées sur YouTube à destination des familles, impliquant le CTRDV par la mise à disposition des compétences spécifiques des professionnels du CTRDV. Ce projet a reçu l'appui financier de la Fondation CERES sur 4 ans.

Que ce soit dans les bilans ou les accompagnements proposés par l'équipe mobile, il est toujours proposé aux parents d'assister à la séance avec le professionnel.

Depuis 2022, deux mamans font partie intégrante d'un nouveau groupe de travail transversal du CTRDV autour des jeux adaptés.

C'est une première étape, il reste néanmoins un chemin encore important à parcourir pour une participation pleine et entière des familles et des jeunes eux-mêmes, à la réflexion et au développement des réponses aux besoins proposées par le CTRDV. Cet axe de développement est au cœur du projet de service pour les 5 ans à venir.

ECHANGES PARENTS/PROFESSIONNELS

JOURNEE D'ETUDE SARADV

Le SARADV, animé par le CTRDV, organise tous les 2 ans une journée spécifique à destination de l'ensemble des familles bénéficiaires de l'accompagnement par le réseau SARADV, ainsi que les familles des jeunes accueillis par l'IES Les Primevères. Du fait de sa mission ressource au sein du réseau, le CTRDV est animateur du groupe de travail de préparation de ces journées. Les familles du SARADV sont invitées à participer au COPIL d'organisation, pour permettre de construire des contenus qui répondent au mieux aux attentes et préoccupation des familles.

La dernière journée a eu lieu le **14 mai 2022 sur le thème sports, loisirs, culture et déficience visuelle.**

Elle a été co-organisée avec l'ANPEA.

La journée s'est déroulée dans les locaux du Lycée Lumière à Lyon 8^{ème}, bénéficiant d'infrastructures parfaitement adaptées au thème de la journée avec 2 gymnases, plusieurs salles de classes ainsi qu'un extérieur.

Cette journée a rassemblé 239 personnes :

- 36 familles, soit 99 personnes, parents et enfants
- 43 intervenants dans le milieu du sport (aviron, judo, tandem, escrime, tir à visée laser, torball, goalball, danse, mur

JOURNEE
Journée Familles SARADV - 14 mai 2022

Merci à tous pour avoir fait de cet évènement un succès!

Conférence et table ronde
La matinée était dédiée à une conférence portant sur les vigilances et les adaptations pour la pratique sportive, suivie d'une table ronde avec la participation de sportifs ainsi que d'une maman autour de son expérience d'adaptation de jeux.

Ateliers et découverte de stands
L'après-midi, les participants avaient la possibilité de suivre divers ateliers tels que des créations tactiles, de la musique, des contes et des histoires, des jeux adaptés, de l'escalade, de la danse, du judo, du tir, de l'escrime, du tandem, du disque golf, de l'aviron et du théâtre. Un espace garderie était également disponible, ainsi que de nombreux stands pour pouvoir échanger entre familles et professionnels.

Nos visiteurs
Intervenants: 43
Familles: 36
Autres: 100
Pour un total de 239 participants

Satisfaction générale
Moyenne : 4.44/5
Sur l'ensemble des résultats qui nous sont parvenus via nos enquêtes de satisfaction, soit 13 réponses réalisées au total.

Retour d'expériences
"Mon fils était content de voir qu'il y avait un monde adapté à ses spécificités." (Anonyme)
"J'ai adoré l'escalade et le judo!" (Kamelia, 8 ans)

SARADV - Soins et Accompagnement en Rhône-Alpes pour la Déficience Visuelle

- d'escalade...), de la musique (jumbé, percussions), des loisirs (théâtre, jeux adaptés, livres, contes)
97 professionnels du SARADV

Une conférence sur les vigilances et adaptations pour la pratique sportive a introduit la journée, suivie d'une table ronde avec des témoignages de jeunes déficients visuels sportifs et d'une maman autour de sa pratique des jeux adaptés.

S'en est suivie une après-midi de découvertes et de pratiques sportives, de jeux, d'ateliers et de stands, dans une ambiance conviviale et festive.

CAFÉ DES PARENTS

Le SARADV a organisé un premier cycle de **cafés des parents en novembre 2021**, dont l'organisation était portée par la directrice adjointe du CTRDV (en tant qu'animateur), au sein d'un COFIL avec la directrice du dispositif sensoriel des PEP69/ML et la directrice adjointe des S3AS de Voir ensemble sur l'Auvergne. L'animation de ces cafés des parents a été assurée par des professionnels des S3AS du SARADV et de Voir ensemble, formés par Une Souris Verte qui a l'habitude de mener des rencontres de ce type.

Fort de cette expérience, il a été décidé de pérenniser ces cafés des parents en organisant des cafés une fois par mois sur l'année scolaire 2022-2023.

RECUEIL DE LA SATISFACTION DES FAMILLES

Une enquête de satisfaction en ligne (<https://forms.gle/ntB9n9v4LD5tqgyc6>) est soumise aux familles bénéficiaires d'un ou plusieurs services du CTRDV. Cette enquête est transmise avec les compte-rendu d'intervention en ergothérapie, locomotion et bilan conseil. Elle est également envoyée une fois par an aux familles des jeunes ayant bénéficié de documents adaptés ou d'un prêt d'ouvrage.

L'analyse des retours d'enquête s'effectue par le groupe démarche qualité qui intègre dans la mesure du possible les remarques et suggestions dans les procédures ou fiche action.

A terme nous souhaiterions la participation d'un parent à notre groupe démarche qualité.

La mise en place d'un CVS n'est pas pertinente au sein du CTRDV et a fait l'objet d'une réflexion en interne et avec les S3AS du SARADV. Les CVS existent dans le fonctionnement des S3AS et il paraît difficile de mobiliser les familles impliquées sur plusieurs mêmes types d'instances. C'est pourquoi le CTRDV a préféré opté pour la mise en œuvre d'un groupe d'expression des familles qu'il est nécessaire de systématiser.

café des parents

Après une première édition en 2021, les services CAMSP SAFEP-SAAAS et CTRDV en Rhône-Alpes et Auvergne organisent un nouveau cycle de Cafés des parents en 2022-2023

Tous les derniers jeudis du mois (autre date en octobre et décembre à cause des vacances) de 20H à 21H00 en visio

Venez échanger et partager avec d'autres parents d'enfants déficients visuels d'Auvergne Rhône Alpes. Les sujets abordés sont libres et apportés par vous.

2 animatrices vous accueilleront sur la ou les dates de votre choix et faciliteront la circulation de la parole. Vous connecter à la visio en 1 clic, c'est facile, sans inscription préalable.

10 RDV SUR L'ANNÉE SCOLAIRE

- 29 septembre 2022
- 20 octobre 2022
- 24 novembre 2022
- 15 décembre 2022
- 26 janvier 2023
- 23 février 2023
- 30 mars 2023
- 27 avril 2023
- 25 mai 2023
- 29 juin 2023

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÉDER AUX LIENS

Alors retrouvez-vous entre parents pour tisser des liens, participez aux cafés des parents !

ORGANISATION DU SERVICE

PROJET DE SERVICE ET ORGANISATION DE L'ACTIVITE

La qualité du service rendu prend appui sur une dynamique d'équipe en cohérence et en mouvement, animée par la mise en œuvre du projet de service. Cette dynamique passe par des espaces de discussion, de rencontres, qui permettent à la fois un partage d'informations et une réflexion sur les pratiques professionnelles.

Ces espaces, les réunions de service, visent également à organiser et prioriser les activités entre pairs ou entre professionnels travaillant sur le même projet. Des groupes de travail transversaux, restreints, permettant une représentation de tous les secteurs d'activités du CTRDV assurent également le déploiement du projet de service. Ces réunions ou groupes de travail concourent à la bonne marche du service, dans un esprit de construction avec un mode d'animation collaboratif.

Le projet de service

Le document projet de service a été validé au CA de l'association le 18 janvier 2022.

AXES DE DEVELOPPEMENT ET D'AMELIORATION

Le projet de service définit 7 axes de développement pour l'amélioration du service rendu d'ici à 2025, dans un contexte où le domaine du médico-social est en pleine mutation.

Chaque axe de développement fait l'objet de plusieurs fiches action comme décrit ci-dessous.

Deux axes stratégiques prioritaires ont été défini pour 2022 : Participation des familles et animation et pilotage du SARADV. Cependant, nous nous attachons à répondre à l'ensemble des fiches actions définies.

LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Fiche action formation professionnelle (fiche action 1.1 - 1.1 - 1.3)

L'évolution du public accueilli vers davantage de handicaps associés à la DV, nécessite de faire monter en compétences les professionnels du CTRDV sur d'autres types de handicap. La fiche CPOM 2018-2022 appuie cette préconisation notamment dans le champ de l'autisme.

D'autres problématiques, notamment concernant les troubles des apprentissages et surtout les troubles neuro visuels devront faire l'objet d'une attention particulière en ce qui concerne la formation professionnelle des salariés.

L'évolution constante des nouvelles technologies nécessite également une montée en compétences de l'équipe autour de l'informatique adaptée.

Fiche action gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Fiche action 2)

Le CTRDV est doté de professionnels spécialisés dans la déficience visuelle, ayant pour la majorité d'entre eux suivis des formations diplômantes pour l'accompagnement d'un public DV : orthoptiste basse vision, transcripateurs adaptateurs de documents, instructrices de locomotion.

D'autres catégories de professionnels : les ergothérapeutes et l'informaticien en informatique adaptée se sont spécialisés pour le public DV de par leur expérience de plusieurs années au CTRDV et des formations qualifiantes suivies au fil des ans. L'évolution du public accueilli en bilan conseil, nécessite aussi que les professionnels du bilan aient des expériences professionnelles dans d'autres champs de handicap, ce qui est le cas des ergothérapeutes notamment, qui travaillent dans d'autres services.

Il sera nécessaire de poursuivre la recherche d'une plus grande polyvalence dans les équipes à l'avenir, permettant d'adapter l'offre à la demande et de s'adapter au public qui évolue.

Fiche action partenariats (Fiche action 3)

La difficulté de recrutement de professionnels dans le champ des métiers rares et experts de la DV, l'évolution du secteur vers le développement de nouveaux dispositifs qui viennent compléter l'offre des ESMS : pôles de compétences et de prestations externalisée notamment (PCPE), l'émergence d'équipes mobiles d'appui à la scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS), tend naturellement à engager le CTRDV à :

- Renforcer les synergies et le conventionnement entre services partenaires pour :
 - Faciliter la mise à disposition de professionnels rares et experts
 - Mutualiser les productions de documents adaptés avec d'autres centres de transcription
- Établir et renforcer le partenariat avec des professionnels libéraux, tout en contribuant à les faire monter en compétences dans le domaine de la DV.

LA PROMOTION DES RESSOURCES

Fiche action strategie de communication (Fiche action 4)

La production de ressources issue de la pratique professionnelle du CTRDV est en augmentation constante depuis plusieurs années, de même que la veille et la montée en compétences concernant les aides techniques. Toutefois, produire et disposer de ressources nécessite d'améliorer leur lisibilité en en faisant la promotion et permettre qu'elles soient transmises et utilisées par les usagers.

Un travail sur la stratégie de communication du CTRDV, se pose comme un outil indispensable permettant de contribuer à la réussite des missions.

L'un des objectifs de la stratégie de communication sera de faire connaître, au-delà du territoire Rhône-Alpes.

LE DEVELOPPEMENT DE L'APPROCHE PAR PROJETS

Fiche action veille et réponse à appel à projets (Fiche action 5)

Si la culture de travail par projet s'est bien installée dans la stratégie de développement du CTRDV, il faut la confirmer en permettant aux équipes de monter en compétences sur : la veille sur les appels à projets, les réponses aux appels à projets et le montage des budgets prévisionnels liés aux projets

LE DEVELOPPEMENT DE L'ORGANISATION

Fiche action calibration de l'activité (fiche action 6)

Le CTRDV a mis en place une organisation du travail structurée et des outils de référencement et de suivi de l'activité fonctionnels.

Pourtant avec l'évolution constante du nombre d'utilisateurs bénéficiant du CTRDV (ayant doublé depuis la création du SARADV), le développement du travail par projets et donc la multiplicité des réponses apportées aux besoins (source de richesse, de complémentarité) dans un contexte où les moyens en ressources humaines spécialisées expertes n'évoluent pas suffisamment au regard des besoins, il apparaît nécessaire, comme le souligne le rapport d'évaluation externe, de calibrer certaines activités (dans le domaine de la production de supports adaptés, de bilan conseil et de suivis de jeunes). Ou tout au moins équilibrer et répartir les charges de travail pour chacune des missions.

Pour ce faire, il faut poursuivre la démarche de gestion prévisionnelle des actes et prestations à partir des données des années écoulées et des besoins identifiés par les SAAAS pour l'année en cours.

Fiche action mise en adéquation des locaux avec les besoins d'un centre ressources (Fiche action 7)

Une réflexion sur la mise en adéquation des locaux avec les différentes missions d'un centre ressources régional est à envisager, comme le souligne l'évaluateur externe. Cette réflexion est à mener plus largement dans le cadre de la restructuration des PEP/69ML et notamment du dispositifs sensoriel (CAMSP sensoriels DA-DV et les 2 SAAAS du Rhône).

ANIMATION ET PILOTAGE DU RESEAU SARADV

Fiche action évolution du réseau SARADV (Fiche action 8)

L'évolution notable des ADPEP en Rhône-Alpes, qui développent de nouvelles organisations afin de répondre à la transformation de l'offre dans le secteur médico-social impacte :

La disponibilité des directeurs et responsables de sites notamment à rester engagés au sein du GTRR dans la même dynamique qu'auparavant. Moins de temps à consacrer au SARADV, entraîne en chaîne un ralentissement des chantiers menés en commun. Sur le plan de la gouvernance, il est nécessaire de réactiver le comité décisionnel et le COPIL, mais aussi de mener un audit sur la dynamique du SARADV pour une actualisation de la convention de partenariat.

L'organisation initiale était configurée sur le territoire Rhône-Alpes, l'élargissement du SARADV à la grande Région AuRA, comme demandé par l'ARS devra se structurer.

Le travail d'harmonisation des pratiques entre les services du SARADV initial continue à être le cœur de l'animation du SARADV sur le territoire Rhône-Alpes. Cette harmonisation est rendue possible par le fait que le SARADV fait partie de l'URPEP qui partage déjà des outils en commun, comme le dossier unique de l'utilisateur, Médiatèame. Il paraît en revanche difficile de penser l'harmonisation des pratiques avec les dispositifs DV de l'Auvergne, qui ne sont pas gérés par les PEP et qui ont développé leurs propres outils et leur propre organisation.

La demande de l'ARS devra être néanmoins précisée quant aux attendus dans le niveau de répartition entre Auvergne et Rhône-Alpes. Il serait par exemple possible et souhaitable d'envisager d'élargir à l'Auvergne la mise à disposition des ressources : RECATT, RECOP, Mallette. Ainsi que l'organisation d'événements à destination des familles : cafés des parents, journées thématiques, ...

Un diagnostic partagé sur le fonctionnement du SARADV et le SARADV élargi sera donc à envisager.

LE DEVELOPPEMENT DE LA PARTICIPATION DES FAMILLES

Fiche action place de la famille (Fiche action 9)

Le CTRDV veut développer une participation plus large et plus centrale des usagers et de leur famille dans les réflexions sur le développement du projet de service.

Cette participation passe par :

Une communication plus ciblée et plus directe envers les familles, faire connaître le CTRDV pour donner envie de participer à son organisation et son développement.

Une organisation permettant l'expression, le recueil des attentes, la participation active des familles à la réflexion et la mise en œuvre du projet de service par l'instauration et/ou le renforcement de groupes d'expression des usagers et des familles, de groupes de travail, de participation à l'organisation d'événements, d'actions de formation, ...

Fiche action actualisation des outils de la loi 2002-02 Droits et information des usagers (Fiche action 10)

La loi 2002-2 prévoit la mise en place d'un certain nombre d'outils afin de garantir les droits des usagers. Les documents relatifs aux outils de la loi 2002-2 sont obsolètes ou inexistantes. Il est nécessaire non seulement de les réécrire mais aussi de les adapter pour les rendre accessibles à tous les publics accompagnés.

PERSONNALISATION DU SERVICE RENDU

Fiche action développement de l'autodétermination (Fiche action 11)

Même si les familles et les jeunes sont pleinement associés aux objectifs personnalisés d'accompagnement proposés par l'équipe mobile notamment, il nous faut encore travailler les modalités permettant l'expression et le recueil des besoins et attentes de l'utilisateur lui-même lorsqu'il est en âge de se déterminer, et/ou de ses parents pour les plus jeunes.

L'organisation interne

Tableaux récapitulatifs des réunions institutionnelles :

Type de réunion	Durée / Fréquence	Contenu
Institutionnelle CTRDV	1H30 Mensuelle	Partage d'informations Actualité des secteurs Travail collaboratif
Equipe mobile	1H30 hebdo ergo 1H30 loco 1H30 3 fois/an	Evocation des situations Organisation du travail Harmonisation des pratiques
Transcription	1H00 Bimensuelle en équipe Mensuelle avec la direction	Partage d'informations Organisation du travail
Reprographie/ bibliothèque	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail
Bilan conseil	1H30 équipe complète Mensuelle	Organisation du travail Retour sur les situations cliniques

Type de réunion	Durée fréquence	Contenu
Administratif	1H00 Quand nécessaire	Organisation du travail
Direction de secteur	2H00 Mensuelle	Stratégie/projets
Groupe démarche qualité	2H00 Tous les mois	Référentiel qualité Enquêtes de satisfaction DUERP
COFIL Formation	2H00 3 fois par an	Stratégie /catalogue Qualiopi
Groupe communication	1H00 par mois	Stratégie de com et programmation éditoriale
Groupe recherche	1H00 par mois	Définition/Analyse des possibles

Type de réunion	Durée fréquence	Contenu
RECOP	En fonction du besoin	Organisation du travail/ développement de projets
RECATT	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets
JEUX ADAPTES	En fonction du besoin	Organisation du travail/développement de projets

La démarche qualité

LA DEMARCHE CONTINUE D'AMELIORATION DE LA QUALITE DU SERVICE RENDU

Le groupe démarche qualité du CTRDV a la charge une fois par mois de travailler sur le plan d'action établi et de rédiger les procédures à mettre en œuvre. Le groupe se réunit chaque mois. Un groupe démarche qualité associatif devrait se mettre en œuvre afin de relancer la dynamique autour de ces questions et guider le travail des établissements et services.

PROCHAINES ECHANCES EVALUATIONS

Un comité de pilotage associatif, réuni en juin 2019 a fixé le rythme de l'évaluation interne tous les 5 ans à partir de l'évaluation antérieure, soit en 2024 pour ce qui concerne le CTRDV.

DEMARCHE RGPD

Un comité de pilotage associatif met en œuvre l'ensemble des modifications de nos pratiques autour du traitement des données personnelles, dans le respect de la RGPD au sein de l'association, en lien avec un DPO externe (société COSIPE). Le responsable technique du CTRDV participe à ces travaux.

SUIVI DES FICHES ACTIONS CPOM ÉTABLISSEMENTS

La fiche action CPOM du CTRDV porte essentiellement sur la mise en œuvre de formations dans le cadre du plan de formation associatif, pour adapter les pratiques actuelles d'accompagnement, en particulier auprès de jeunes pouvant avoir un TSA en complément d'une déficience visuelle. L'équipe a été formée en 2022. Sur l'Axe 2, le déploiement du référentiel qualité est fait (voir paragraphe précédent). La finalisation du plan bleu et du plan de reprise d'activité (plans qui ont été fortement impactés par la crise sanitaire en 2020) s'est faite en 2021. La réactivation d'un groupe d'expression interne au CTRDV est aussi à réaliser.

MAINTENANCE / TRAVAUX / AMENAGEMENTS.

Tableau récapitulatif des opérations de maintenance réalisées dans l'année

Type de contrôle	Date du contrôle	Entreprise intervenante
Installations électriques	21/12/2022	VERITECH
Système de lutte contre l'incendie	21/12/2022	VERITECH
Alarme incendie	21/12/2022	VERITECH
Rideaux métalliques de sécurité	07/11/2022	COPAS Système

RESSOURCES HUMAINES

DE LA DIFFICULTE A REMPLACER LES PROFESSIONNELS RARES

Après plusieurs départs à la retraite en 2020, et l'arrivée de nouveaux salariés en 2021, une nouvelle dynamique s'est engagée au sein du service.

L'année 2022 a surtout été marquée par plusieurs absences maladie longues, un congé maternité suivi d'un congé parental, ainsi que par des absences pour formation de 3 transcripateurs

Le recrutement de professionnels dans les métiers spécifiques de la déficience visuelle n'étant pas aisé, compte tenu du peu de candidats correspondant aux profils attendus, ces absences souvent non remplacées ont un impact non négligeable sur l'organisation du travail afin d'assurer la continuité de service.

Le recours à des prestataires transcripateurs extérieurs, ainsi qu'à des heures supplémentaires accordées aux salariés pour pallier les absences a été mis en œuvre.

Organigramme

Répartition des ETP – CTRDV	ETP Janvier 2021
Direction	1.84
Bilan Conseil	0.8
Equipe Mobile + informaticien	4.8
Services administratifs et généraux	1.3
Transcription	10.25
Bibliothèque adaptée	1.5
TOTAL	20.49

Au 1er Janvier 2022, l'effectif est de 26 salariés, ce qui représente 20.49 ETP.

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

Elle est composée :

De la directrice de secteur qui est également directrice du CTRDV (0.84 ETP) et de la directrice adjointe (1 ETP) pour un total de 1.84 ETP.

Du responsable technique (0.3 ETP) qui participe à l'équipe de direction élargie, sans lien hiérarchique avec les équipes.

De la secrétaire 1 ETP.

EQUIPE BILAN CONSEIL

L'équipe est composée de : ophtalmologiste à 0,3 ETP, coordinatrice/orthoptiste à 0,5 ETP, soit un total de 0.8 ETP, auxquels s'adjoint une partie du temps de travail des 4,3 ETP de l'équipe mobile.

EQUIPE MOBILE

L'équipe est composée 7 personnes, soit 4.3 ETP : 2,05 ETP d'ergothérapeutes (répartis en 4 postes de 0,7 ETP, 0,5 ETP, 0,5 ETP et 0,35 ETP), et de 2,25 ETP d'instructeur de locomotion (répartis en 3 postes de 1 ETP, 0,8 ETP et 0,45 ETP).

L'informaticien en informatique adapté (0.5 ETP) intervient en appui de l'équipe mobile et notamment sur le développement du RECATT.

SERVICE TRANSCRIPTION

Le total des ressources humaines du service est de 11 personnes, soit 10.25 ETP (9 personnes à 1 ETP ; un professionnel à 0,5 ETP issu d'un poste polyvalent et une transcriptrice à 0.75 ETP ayant par ailleurs des missions d'IPRP pour l'association pour 0.25 ETP).

Sur ce total, 0,70 ETP sont consacrés à des missions spécifiques : activités de formation du CTRDV (0,1 ETP), développement de la mallette ressource et du projet RECOP (0,3 ETP) et participation à d'autres missions ou activités transversales : projet Luciole, projet pré-braille, participation à des groupes de travail interne - démarche qualité, groupe communication, groupe formation - (0.3 ETP).

SERVICE REPROGRAPHIE

Le travail de reprographie est assuré par un professionnel dont le temps de travail se répartit à 0,5 ETP sur la transcription et 0,5 ETP sur la reprographie.

Arrivées / départs

EQUIPE MOBILE

Pas de mouvements concernant l'équipe mobile en 2022. On note le retour de congé parental d'une ergothérapeute en septembre 2022 et celui d'une instructrice de locomotion en septembre 2022.

TRANSCRIPTEURS

Un salarié est parti en janvier 2023. Il sera remplacé à compter du 1^{er} mars 2023. Cette personne ne sera pleinement opérationnelle qu'en septembre 2023, après un tutorat en interne pour lui permettre de monter en compétences.

Une salariée termine sa formation FISAF en février 2023. Une autre est engagée sur cette même formation qui a débuté en septembre 2022 et doit durer 2 ans. Un transcripteur à mi-temps a également suivi une formation depuis septembre 2022, celle-ci se terminera en septembre 2023.

Il a fallu renforcer les ressources humaines pour pallier les absences des 3 collègues en formation, ainsi que couvrir les arrêts maladies de plusieurs transcripteurs en 2022.

Depuis décembre 2020, nous travaillons sous convention avec une transcriptrice libérale qui s'est associée avec une autre transcriptrice depuis septembre 2022. La collaboration se poursuit sur les périodes de surcroît d'activité liée aux absences, afin de ne pas pénaliser les jeunes.

BILAN CONSEIL

Le médecin ophtalmologiste qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de Juin 2022 a été réembauchée en octobre 2022.

ARRETS MALADIE

L'une des 3 instructrices de locomotion (0.45 ETP) était en arrêt depuis le 04/05/2021. Elle a repris son poste en septembre 2022. Il n'a pas été possible de la remplacer, il y a peu de personnes formées disponibles.

L'une des 4 ergothérapeutes (0.5 ETP) était en arrêt dans le cadre d'un congé maternité suivi d'un congé parental depuis le 30/08/2021.

Elle a été remplacée à partir du 1/09/2021.

Actions de formation suivies

En 2022 une formation collective autour des problématiques de l'accompagnement de jeunes DV avec troubles de l'autisme a été proposée à l'ensemble de l'équipe. Cette formation répond à un axe de la fiche CPOM concernant le CTRDV.

Trois formations diplômantes ont été engagées ou poursuivies pour 3 transcripteurs et des formations plus techniques de développement de compétences ont également concernés plusieurs salariés.

Intitulé de la formation	Fonction des professionnels	Nombre de pros	Début de réalisation	Fin de réalisation	Nombre d'heures
Formation SST initiale	Secrétaire, informaticien	2	2 mai 2022	3 mai 2022	14
Formation SST recyclage	Responsable technique, ergothérapeute, responsable bibliothèque	3	28 novembre 2022	28 novembre 2022	3.5
Logiciel Illustrator – les fonctions avancées	Transcripteurs	11	Plusieurs dates en 2021	Plusieurs dates en 2021	77
Accompagnement de jeunes déficients visuels avec spectre de l'autisme	Equipe du CTRDV	20	Décembre 2022	Décembre 2022	14
Formation bloc-notes BrailleSense	Ergothérapeutes, informaticien	5			14
Master 2 – sciences de l'information et des bibliothèques	Transcripteur	1	Septembre 2022	Juin 2023	800
Transcripteur adaptateur de documents	Transcriptrice	1	Septembre 2022	Juin 2024	
Transcripteur adaptateur de documents	Transcriptrice	1	Mars 2021	Février 2023	
FALC – facile à lire et à comprendre	Transcriptrice, chargée de recherche	2	2 février 2022	4 février 2022	10.5

PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2023

POURSUITE DE LA DYNAMIQUE

Les nouvelles dynamiques de travail ont permis le développement en 2022 de :

- *L'activité bilan conseil et notamment en direction de publics avec troubles associés*
Le développement rapide de la mission Recherche, avec plusieurs actions de recherche engagées et un partenariat élargi avec plusieurs laboratoires de recherche, ainsi que des publications en cours.
- *Le développement du RECATT en termes de structuration de l'offre de prêts et de communication*

Cette dynamique qui s'inscrit dans la mise en œuvre du projet de service 2020-2025 a permis également :

- *La participation de 2 familles à un groupe de travail pluri-professionnel sur les jeux adaptés*
L'objectif de 2023 sera de faire perdurer cette collaboration et d'impliquer d'autres familles dans d'autres instances de travail et de réflexion du CTRDV
- *La volonté de relancer le pilotage politique du SARADV en organisant un comité stratégique début 2023 : Envisager les dynamiques nouvelles du SARADV et notamment une réflexion sur l'accompagnement des jeunes adultes en lien avec la FIDEV dans la perspective du futur PRS*
- *La formation des professionnels aux problématiques de handicaps associés (formation TSA DV) et sera à poursuivre*

LES CONTRIBUTEURS

Ont participé à la rédaction de ce rapport :

Rédaction du rapport

Carole Malet, directrice adjointe

Contributions

Florence de Saint Etienne, ophtalmologiste

Hind Drissi, chargée de recherche et coordinatrice du bilan conseil

Jonathan Fabreguettes, transcripteur

Fabienne Louët, responsable bibliothèque

Manolis Patriarche, informaticien

Marie-Laure Simon, transcriptrice

Appui technique

Emmanuelle Martos, secrétaire

Sébastien Rambaud, responsable technique